

BULLETTIN MUNICIPAL 2014



1994/2014 : Ars et Naucelles
20 ans d'amitié



Naucelles



1^{er} août 1914 dans l'après-midi la mobilisation générale est annoncée... deux jours après l'Allemagne déclare la guerre à la France...

Le souvenir de la grande guerre ne s'est jamais effacé...

Des familles déchirées, avec souvent un homme très jeune dont la vie s'est arrêtée brutalement.

Cent ans après la mobilisation de 1914, les collectivités locales sont au cœur des commémorations.

La médiathèque de Naucelles fera une évocation de cette grande guerre qui ravagea l'Europe et qui permettra de se faire une idée de l'extrême violence de ce premier séisme mondial.

Cette action permettra de retrouver la trace de ces hommes qui ont fait et subi cette guerre. A cet effet nous demandons aux éventuels descendants de nous contacter afin de rédiger quelques lignes d'après des souvenirs (photos, objets...)



La Médiathèque de Naucelles Vous propose

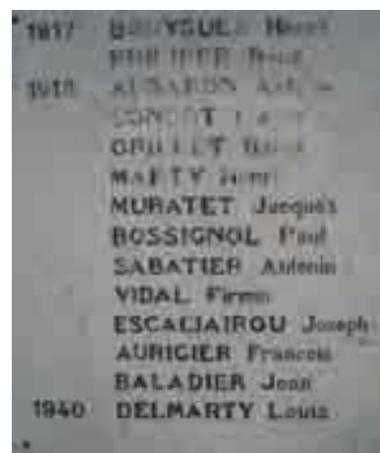
Conseil de lecture :

“Au-revoir là-haut” de Pierre Lemaître
Prix Goncourt 2013

Vendredi 28 mars 2014 : lecture à 18h30

“Voyage au bout de la nuit” de Céline,
lu par le comédien Michel Genniaux

Valise exposition sur la grande guerre :
Livres et nombreux DVD



Edito du Maire

Madame, Monsieur,

Les lignes qui suivent sont largement inspirées par le dernier Congrès des maires de France tenu à Paris, comme chaque année, la troisième semaine de novembre. Ce Congrès qui correspondait à la fin du mandat actuel a été particulièrement suivi puisqu'il a réuni 11 000 maires, parmi lesquels 80 cantaliens et je suis de ceux qui pensent qu'il restera dans les annales **comme un grand Congrès**. Pourquoi ?

D'abord et avant tout parce qu'il a réaffirmé (enquête d'opinion à l'appui) que le maire était, parmi le personnel politique, la figure la plus appréciée des français. Au plus près de la population dans les 36 000 communes de France, il est le plus accessible de tous les élus et je m'empresse d'ajouter : lui-même, et **l'ensemble de son conseil municipal**.

Protéger, rassembler, construire, étaient les trois verbes choisis comme caractérisant le mieux l'action du maire au service de ses concitoyens petits et grands.

Une chose est donc sûre, c'est bien cette fonction de médiation sociale (protéger, rassembler) qui justifie encore et, semble-t-il pour longtemps, le découpage territorial en une myriade de cellules de base appelées **Communes**, faisant ainsi de la France, une exception en Europe.

Cela dit, tout ce qui précède ne tient que si des femmes et des hommes de bonne volonté acceptent d'accomplir ces missions et **de se présenter avant toute chose devant les électeurs...**

Le contexte économique et social n'y invite pas forcément.

Jugez-en : progression parfois outrancière de l'individualisme des concitoyens, tracasseries administratives, dictature des normes, diminution des dotations de l'état à la commune et à l'intercommunalité, augmentation des charges supportées par ces mêmes échelons... sont avouons-le, la justification d'un certain « ras le bol » qui peut expliquer qu'un tiers des maires ne se représenteront pas en mars prochain !

Cette crise des vocations est préoccupante et de nature à rompre à terme le vertueux postulat de base exposé ci-dessus.

J'invite donc chacune et chacun d'entre vous à se mobiliser derrière les femmes et les hommes de son choix qui franchiront le pas et qui vous proposeront un avenir pour notre belle Commune, les 23 et 30 mars prochains.

J'appelle à une consultation démocratique mettant en scène des projets clairs et réalisables portés par des femmes et des hommes de devoir !

J'appelle à une campagne digne et respectueuse !

J'appelle enfin, à combattre l'abstention !

Ainsi, nous ferons que 2014 soit une année utile pour Naucelles !

Bonne et heureuse année à chacune et à chacun de vous !

Christian POULHÈS

Numéros de téléphone utiles :

Mairie : Tél.	04/71/47/21/03
Fax.	04/71/47/29/90
Email : mairie-naucelles@wanadoo.fr	
Groupe Scolaire Primaire :	04/71/63/00/35
Maternelle :	04/71/63/00/37
Cantine :	04/71/63/00/36
Buron :	04/71/47/29/55
Structure Multi Accueil :	04/71/47/29/80
Médiathèque – Ludothèque :	04/71/63/00/28
CLIC (Espace du retraité) :	04/71/45/47/46
Centre Social de la Vallée de l'Authre :	04/71/47/24/10
La Poste :	04/71/63/00/30
Trésorerie Aurillac Banlieue :	04/71/64/27/42
Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac :	04/71/46/86/30
Eau :	04/71/46/48/50
Urgence eau et assainissement :	04/71/46/48/60
Pompiers : 18 - Gendarmerie : 17 - SAMU : 15	

Permanences des élus

M. POULHES C. : samedi matin sur RV
M. GASTON C. : mercredi après-midi
et samedi matin sur RV
M^{me} TOUZU C. : mercredi après-midi sur RV
M. COURBEBASSE M. : vendredi de 16h à 17h sur RV
M^{me} SARRAZIN A. : sur rendez-vous
M. MURATET J. : samedi matin sur RV
M. BESSE S. : sur rendez-vous
M. SOUID D. : sur rendez-vous

Don du sang

Les dates de collecte de don de sang pour l'année 2014 sont les suivantes :

- Le lundi 28 avril de 16h30 à 19h00,
- Le mardi 12 août de 16h30 à 19h00,
- Le lundi 29 décembre de 16h30 à 19h00.



REMERCIEMENTS

Ce bulletin annuel est tiré à 1100 exemplaires. Les frais d'impression du bulletin municipal sont couverts en partie par les participations financières des commerçants, artisans, industriels annonceurs. Nous les remercions bien chaleureusement. Tous ceux qui sont intéressés peuvent s'adresser à Christian Gaston, responsable de la publication (tél. 04 71 47 25 41) ou à la mairie (tél. 04 71 47 21 03)

Sommaire

Centenaire de 14-18		Comité des Fêtes	33
Edito du Maire	1	Association Sportive de Naucelles	34
Numéros utiles	2	Comité de jumelage Naucelles-Ars en Ré	35-36
Sommaire	3	Les Amis du Hameau de Lardennes	36
Fonctionnement des Services	4	Groupement Vallée de l'Authre	37
Les principales décisions du Conseil Municipal	5 à 7	Club de l'Union des Aînés Reilhac/Naucelles	
Budget communal 2012	8 à 11	Retraite Sportive	38
Travaux 2012	12-13	Tennis Club de Naucelles, A.P. E.,	39
Commission des Affaires Sociales et Scolaires	14-15	Ping-Pong, Couleurs et Pinceaux	40
Urbanisme	16-17	De fil en aiguilles, Hand-Ball Club NRJ	41
Etat-civil	18	Naucelles Basket-ball Association	42
Centre communal d'action sociale	19	Pétanque Naucelloise	43
Les "Pitious"	20	L'Amicale Beauséjour	44
Médiathèque	21	Musiques Pour	45
L'école	22	Gymnastique volontaire, Anciens AFN	46
SMOCE : broyage des végétaux	23	Association des Anciens Combattants et	
CABA	24-25	Prisonniers de guerre de Naucelles et Reilhac	47
Centre social de la Vallée de l'Authre	26-27-28	ACCA, Téléthon	48
Le Conseil Municipal Jeunes	29	A votre service sur la commune de Naucelles	
Fête du Sport, Parcours du cœur	30		
Communication, sports et jeunesse	31		
Les Associations Communales	32		

Alain ROBERT SARL
Fabricant de menuiserie
Bois & P.V.C.



Z.I.
 de Baradel
 Bd du garric

15000 AURILLAC

Tél : 04 71 64 00 25 Fax : 04 71 64 94 48

FONCTIONNEMENT DES SERVICES et TARIFS

PERSONNEL COMMUNAL :

Mairie : V. Aymar, Y. Duval,
N. Laveissière.

Atelier : H. Chayla, A. Gibert, P. Lafage
C. Mortessagne, E. Fel.

Restaurant scolaire et école primaire :
S. Chapuis, A. Laveissière, A. Delpuech,
C. Espalieu, G. Auzolle, F. Orhac.

Ecole maternelle : P. Delcher,
L. Lassalle, M. Marmite, M.C. Équille.

Halte garderie : H. Bertrand, M. Dufour,
M-A. Lacoste, M-P. Michaud.

Bibliothèque : S. Juliard

**Mise à disposition Centre Social de la
Vallée de l'Authre** : C. Lugol

Ménage : R-M. Laborie, E. Courtine

Mairie :

- Période Scolaire :
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
de 8 h à 13h15 et 14h00 à 17h00.
Le mercredi, de 8 h à 12 h
et 14h00 à 17h00
- Période de vacances scolaires :
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h
à 17 h.
Tél. : 04 71 47 21 03
mairie-naucelles@wanadoo.fr
www.naucelles.fr

Cantine scolaire :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi.
3,14 euros.
Inscription auprès des maîtres.

Structure Multi Accueil « Les Pitious » :

- Accueil en journée
Mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 18 h 30
du 1^{er} septembre au 31 juillet.
- Accueil régulier ou occasionnel à l'heure.

Garderie scolaire :

La demi-heure :

- de 0,37 à 1 €, pour les naucellois selon le
quotient familial.
- hors commune : de 0,41 à 1,12 €.

Le matin de 7 h 30 à 8 h 20 : payante.

Le midi : de 11 h 30 à 12 h : payante.

Le mercredi : de 11 h 30 à 12 h 30 : payante.

Le soir : payante.

Enfants du primaire : à l'école.

De 15 h 45 à 16 h 45 : goûter et récréation.

De 16 h 45 à 19 h : garderie.

Enfants de la maternelle : à la halte garderie.

De 15 h 45 à 18 h 30 : goûter et garderie.

(15 h 45 à 18 h 30 le vendredi).

18 h 30-19 h à l'école.

Mardi et jeudi les enfants de grande section
maternelle sont accueillis à la garderie de
l'école de 15 h 45 à 19 h.

Médiathèque de Naucelles

Tél. 04 71 63 00 28

bibliotheque.naucelles@wanadoo.fr

Lundi : 14 h à 17 h

Mardi : 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

Mercredi : 14 h à 18 h

Vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

Décisions du Conseil Municipal en 2013

07/02/2013

Travaux, acquisitions et fonctionnement

Approbation du compte administratif du budget communal 2012.

Approbation du compte de gestion par M. Besson, Receveur.

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2012.

Tarifs de location du COSVA.

Rythmes scolaires.

Structure Multi Accueil : participations familiales. Valeurs des ressources plancher et plafond. Barème 2013.

Appellation et numérotation des voies.

Demande d'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT) auprès de la Direction Départementale des Territoires du Cantal pour l'année 2013.

07/03/2013

Renouvellement des postes en contrat CUI.

Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement

Travaux salle polyvalente : demande de subvention au Conseil général du Cantal au titre du FECR 2013.

11/04/2013

Vote du Budget Primitif 2013

Vote des taux d'imposition 2013.

Subventions de fonctionnement et participations 2013.

Création de postes : Modification du tableau des emplois communaux.

Création d'un emploi occasionnel.

Tableau des emplois du personnel communal

Consultation Programme voirie 2013.

Consultation Maîtrise d'œuvre Extension du Groupe scolaire.

Consultation Maîtrise d'œuvre Extension et accessibilité de la Mairie.

Travaux, acquisitions et fonctionnement.

EP Cantagrel Ouest. Affaire 64 140 149.

Affaire 64 140 206. EP. Pose de radars pédagogiques.

Acquisition d'une épareuse (débroussailleuse).

Modification du règlement de la structure multi accueil.

Adoption du projet d'établissement de la SMA.

Adoption d'une motion sur les finances des départements.

23/05/2013

Emprunts 2013.

Emprunt court terme 2013.

Nouvelle composition par accord amiable du conseil communautaire de la CABA.

Décision modificative n° 1

Acquisition d'un taille-haies.

Résultat Consultation Programme voirie 2013.

Résultat Consultation Débroussailleuse.

Convention de désignation de maîtrise d'ouvrage unique entre la CABA et la commune de NAUCELLES.

Décisions du Conseil Municipal en 2013 (suite 1).

Travaux de menuiseries au Buron.

Travaux de menuiseries à la structure multi accueil « Les Pitious ».

Travaux de menuiseries à l'école.

Annulation de la prescription de la Révision Simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme.

Appellation et numérotation des rues, convention avec La Poste.

Avis sur le schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

27/06/2013

Acquisitions de petit matériel.

Branchement au réseau d'assainissement.

Convention de contrôle technique Accessibilité.

Mission complémentaire « étude chauffage ».

Maintenance alarme incendie COSVA.

Décision modificative n° 2.

Décisions du Conseil Municipal en 2013

Résultat de la Consultation marché de maîtrise d'œuvre : extension et aménagement de l'école.

Résultat de la Consultation marché de maîtrise d'œuvre : extension et mise aux normes accessibilité de la mairie.

■ 19/09/2013

Revêtement de protection de sol pour le COSVA.

Décision modificative n° 3.

Création de postes pour avancements de grade des agents communaux.

Tableau des emplois du personnel communal.

Formation des agents en CUI : proposition du GRETA

Convention de participation : Prévoyance, garantie maintien de salaire.

EP Place Commerciale TR 2 Affaire 64 140 207.

Travaux connexes Cantagrel ouest Affaire 64 140 149 TC

Décision d'achat de parcelle aux Quatre routes de Broussette.

Maintenance des chaudières gaz des bâtiments communaux.

Acquisitions et petits travaux divers.

Décision d'achat de parcelle au Bourg.

Achat de parcelle au Bourg : demande de subvention au titre de la Réserve parlementaire.

Décisions de ventes de parcelle au Bourg.

■ 31/10/2013

Acquisition de « plaques » pour le fronton de l'école.

Décision modificative n° 4

EXTENSION ET MISE EN ACCESSIBILITE DU GROUPE SCOLAIRE : demande de subvention au titre de la DETR 2014

EXTENSION ET MISE EN ACCESSIBILITE DU GROUPE SCOLAIRE : demande de subvention au titre de la Réserve parlementaire 2014.

Fonctionnement, acquisitions et petits travaux divers.

Contrats des agents en CUI : renouvellement des postes et nouveaux contrats.

Garantie d'emprunt Polygone pour 6 locatifs Viers-Haut.

Travaux connexes Place commerciale TR2. affaire 64 140 207 TC.

Convention avec ORANGE pour l'enfouissement des réseaux. Place commerciale.

Résultat consultation accessibilité et évolution vers une salle culturelle.

Devis pour entretien des hottes cantine et salle polyvalente.

Décisions du Conseil Municipal en 2013 (suite 2).

Nom des voies et numérotation des enclos : modifications.

Maintien des deux services de réanimation du CANTAL.

■ 19/12/2013

Garantie d'emprunt du Programme Po426. Construction de 3 logements Place commerciale.

Acquisition de « plaques » pour le fronton de la Mairie.

Subvention exceptionnelle pour l'achat de livres à l'école.

Travaux rue de la Réginie : Pose d'un poteau incendie.

Approbation avenant n° 1 au marché – Lot 4 SARL MAZET et FILS.

Approbation avenant n° 1 au marché – Lot 5 SA ROQUES.

Approbation avenant n° 1 au marché – Lot 10 Eiffage Energie.

Résultat consultation lot 11 Tapisserie pour Evolution vers une salle culturelle.

Devis de travaux Cabinet CROS. Extension de l'école.

EP aux 4 routes de BROUSSETTE pour abris bus. AFFAIRE 64 140 205 EP.

Projet ADAPEI : Cession de terrain communal.

Projet Educatif de Territoire du Centre Social de la Vallée de l'Authre.

Mobilier scolaire.

Projet de lotissement LOGISENS au BURON.

Acquisitions foncières en vue de poursuivre un chemin piéton.

Dérouleur de protection de sols pour le COSVA.

Contrats des agents en CUI : nouveau contrat.

Jean - Marc AUBERT

SPÉCIALISTES LAUZES ET ARDOISES

COUVERTURE
ZINGUERIE
DÉMOUSSAGE
RAMONAGE

N° 3 - BESSE 15130 YTRAC

Tel. 04 71 48 89 78 - Portable 06 32 57 66 28

R.M. 164.35 APE 425 J



Budget communal 2013

Le compte administratif communal 2012

Ce document de réalisation budgétaire a été approuvé à l'unanimité lors de la séance publique du 7 février 2013, le Conseil Municipal a statué sur l'affectation du résultat avec un excédent de 106 204.80 €, et décidé d'imputer ce résultat sur le budget suivant.

Fonctionnement

Dépenses 1 160 948.64 € Recettes 1 647 203.09 €
Excédent de clôture : 486 254.45 €

Investissement

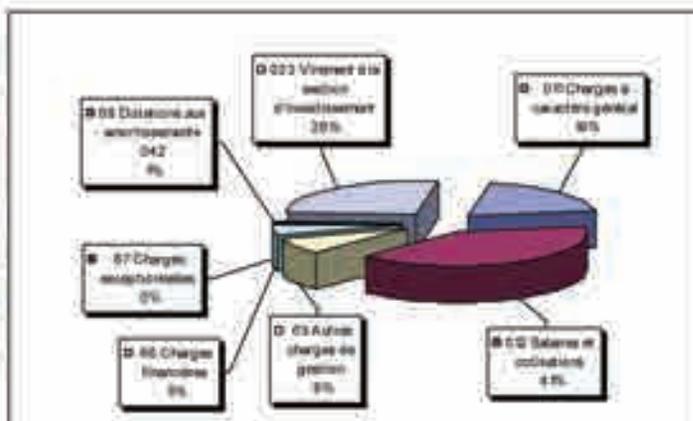
Dépenses 726 199.67 € Recettes 637 018.02 €
 Restes à réaliser 939 096.00 € 648 228.00 €
Besoin de financement 380 049.65 €

Sur l'ensemble des deux sections le résultat de clôture de l'exercice 2012 est de 106 207.80 €

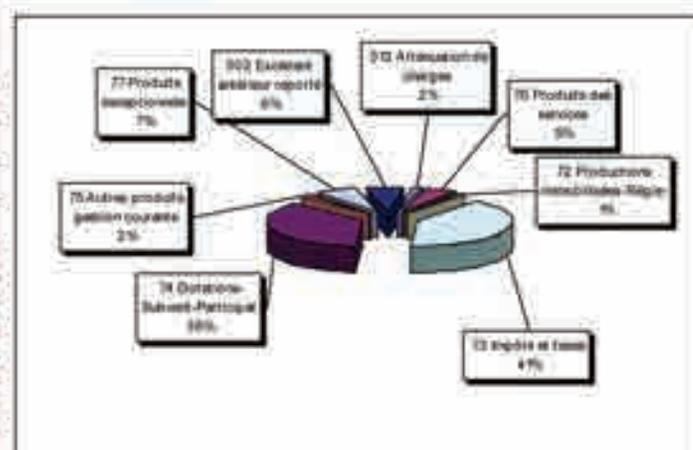
2013 BUDGET GLOBAL 3 418 323 euros

Budget de fonctionnement 1 661 759 €

Les dépenses	BP 13
011 Charges à caractère général	322 970
012 Salaires et cotisations	668 710
65 Autres charges de gestion	134 434
66 Charges financières	75 300
67 Charges exceptionnelles	500
68 Dotations aux amortissements 042	20 345
023 Virement à la section d'investissement	439 500
TOTAL	1 661 759



Les recettes	BP 13
013 Atténuation de charges	27 000
70 Produits des services	83 330
72 Productions immobilisées Régie-	15 000
73 Impôts et taxes	677 115
74 Dotations Subventions Participations :	601 001
75 Autres produits gestion courante	31 130
76 Produits financiers	100
77 Produits exceptionnels	120 878
002 Excédent antérieur reporté	106 205
TOTAL	1 661 759



Quelques informations complémentaires sur la section de fonctionnement : C.C.A.S : 5 140 €

Détail des participations

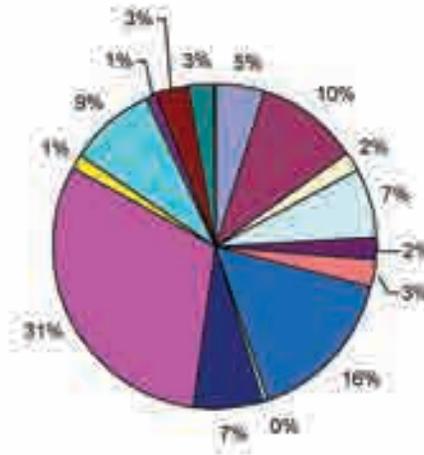
C.C.A.S 6 700 €
 C.L.I.C 1 200 €
 CAUE 320 € - COS 982 € - AMF 15 816 € -
 ANEM 351 €
 Dérogations scolaires 2 000 €
 Centre social de la vallée de l'Authre 34 911 €
 Subventions aux associations 15 800 €

Détail des produits exceptionnels

Remboursement d'assurance dommage-
 ouvrage activée
 pour les travaux du centre omnisports
 pour la somme de 120 878 €

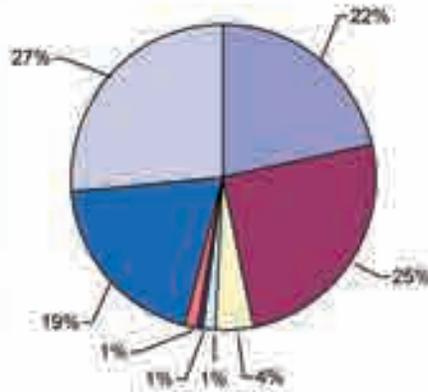
Budget d'investissement 1 756 564 €

Les dépenses	BP 13
Solde report N-1	89 182
Remboursement d'emprunts - Capital	177 398
Régie et frais d'études - PLU	34 784
Réserves foncières	121 600
Batiments divers	39 908
Ecole et cantine	49 734
Salle polyvalente	275 157
Equips sportifs plein air	6 240
Centre omnisports	120 670
Centre commercial et halle couverte	543 067
Matériel	26 313
Voirie	151 403
Cimetière	17 724
Fond de concours logements localifs	54 700
Eclairage public	48 684
TOTAL	1 756 564



- Solde report N-1
- Remboursement d'emprunts - Capital
- Régie et frais d'études - PLU
- Réserves foncières
- Batiments divers
- Ecole et cantine
- Salle polyvalente
- Equipements sportifs plein air
- Centre omnisports
- Centre commercial et halle couverte
- Matériel
- Voirie
- Cimetière
- Fond de concours logements localifs
- Eclairage public

Les recettes	BP 13
Excédent de fonctionnement	390 050
Virement de la section de fonctionnement	439 500
Fonds de compensation de la T.V.A. (F.C.T.V.A)	70 000
Taxe locale d'équipement	23 641
Produits des cessions foncières	9 660
Opérations d'ordre	25 128
Autres subventions ou participations	340 359
Emprunt ***	468 225
TOTAL	1 756 564



- Excédent de fonctionnement
- Virement de la section de fonctionnement
- Fonds de compensation de la TVA (F.C.T.V.A)
- Taxe locale d'équipement
- Produits des cessions foncières
- Opérations d'ordre
- Autres subventions ou participations
- Emprunt

***** Détail ligne emprunt**
 Emprunt 2012 reporté : 205 000€
 Emprunt court terme 2012, reporté (financement de la TVA sur investissement) : 108 225€
 Emprunt 2013 : 155 000€

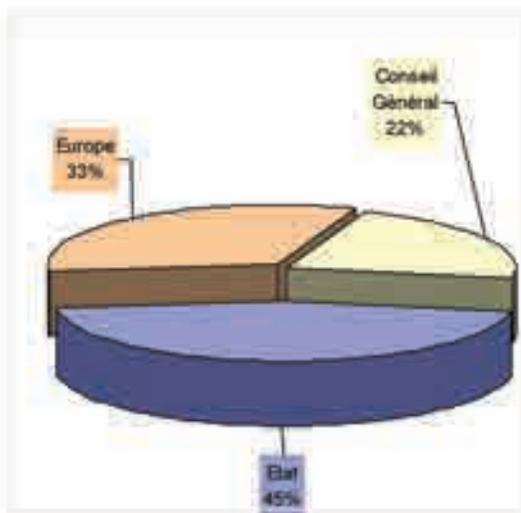
Taux des contributions directes des 6 dernières années :

Année	Taxe d'habitation	Taxe foncière bâti	Taxe foncière non bâti
2008	14.48%	19.91%	77.28%
2009	14.77%	20.31%	78.80%
2010	14.92%	20.51%	79.59%
2011	14.92%	20.51%	79.59%
2012	14.92%	20.51%	79.59%
2013	14.92%	20.51%	79.59%

Les employés communaux par secteur d'activité				
Secteur d'activité	Personnels statutaires	Emplois aidés	Total	Equivalent temps plein
Mairie	3		3	2,4
Médiathèque	1		1	0,6
Ecole-Cantine-Entretien des locaux	7	5	12	8,5
Structure multi accueil	4		4	2,8
Services techniques	4	1	5	5
Centre social	1		1	1
Total	20	6	26	20,3

Pour la mise en œuvre d'un projet communal, qui finance quoi ?

Projet	État	Europe	Conseil Général
Locatifs bourg	6 477		
Atelier municipal	43 065		
Centre commercial	118 940	60 000	85 000
Halle couverte	37 762	18 000	
Salle polyvalente	16 221		
Salle culturelle		33 000	
Skate park.		13 845	
TOTAL	172 923	124 845	85 000
		382 768	



L'élaboration du budget devra être rigoureuse car nous devons tenir compte pour 2014 et les années suivantes de plusieurs critères liés :

- Aux dépenses supplémentaires découlant de charges de fonctionnement nouvelles dont la revalorisation des salaires des catégories C, la hausse des cotisations retraite CNRACL (retraite des agents communaux), la réforme des rythmes scolaires, et l'obligation faite par la C.A.F. aux communes disposant de structures d'accueil pour la petite enfance de fournir l'intégralité du nécessaire de toilette, dont les couches en 2014, ainsi que les repas en 2015 pour chaque enfant accueilli.
- Aux recettes de fonctionnement qui évolueront plus modestement, avec la réduction des dotations de l'état D.G.F. (contribution des collectivités territoriales à l'effort de redressement des comptes publics).

Le mot d'ordre pour l'avenir pourrait être défini ainsi : « vigilance », afin de garantir et maintenir les services à la population, de conserver un niveau d'investissement nécessaire et suffisant pour l'entretien indispensable des voiries et mises aux normes d'accessibilité et extension des bâtiments, école et mairie tout particulièrement.

Christine Touzy
Adjointe, chargée des finances

Colas & vous une proximité de tous les instants !



Toujours plus proche des citoyens, Colas Rhône-Alpes Auvergne réalise des aménagements urbains alliant confort, sécurité et harmonie des lieux de vie.

COLAS

Rhône-Alpes
Auvergne

Agence d'AURILLAC
11 avenue du Garric
ZAC de Baradel
15000 AURILLAC

Tél. 04 71 45 63 80
Fax. 04 71 45 63 81

Travaux 2013

L'année 2013 aura été riche en travaux (voirie – bâtiments – réseaux divers), réalisés ou en cours de réalisation par la Commune, la CABA et le Conseil Général.

Centre Commercial :



Les 3/4 de la viabilité du centre commercial sont réalisés à ce jour ainsi que l'aménagement extérieur de la salle polyvalente (mise aux normes d'accessibilité). Reste donc les abords de la partie commerciale, les constructions (Pharmacie – salon de coiffure...), le distributeur de billets et l'arrêt de bus.

Les désagréments dus à ce chantier qui a duré un peu plus que prévu, devraient s'estomper début 2014 avec la réalisation de l'éclairage public, des espaces verts, des enrobés et la pose du mobilier urbain.

Le nombre de places de stationnement disponibles sera d'environ 75 auquel s'ajoute le parking situé derrière les bureaux d'Aurélant 15 (parking public).

Voies et Réseaux :

A la Réginie, la CABA a remplacé la conduite d'eau potable et amélioré le réseau d'assainissement. La Commune en a profité pour réaliser un réseau pluvial et la pose d'un poteau incendie pour un montant de 31 153€. 2014 verra la réalisation de la chaussée et de l'éclairage public sur cette portion de route.

La réfection des chaussées du Claux, de Lavigne, de Viers et de Varet, la pose de grilles pluviales ont été réalisées par l'entreprise Colas pour un montant de 71 197€.

Pose de ralentisseurs et création d'une zone à 30 km/h sur la rue qui conduit à l'école.

Pose de deux radars pédagogiques sur les entrées du bourg (RD 253 et RD 453) d'une valeur de 6 888€.

Toutes les voies de la Commune ont désormais un nom et un numéro a été attribué à chaque habitation. Le coût de cette opération s'est élevé à 12 125€. Un plan de la Commune devrait voir le jour sous peu.



12

Carrefour des « 4 routes de Broussette » :

Le Conseil Général a réalisé des travaux de mise en sécurité de ce croisement (problème de visibilité en venant du Pontet).

Lors des acquisitions foncières par le Département pour réaliser ces travaux, la Commune a également négocié une emprise pour le cheminement piéton en direction des 4 chemins.



La mise en place d'un abri-bus par la CABA et la pose d'un éclairage public clôtureront ce chantier.

Le revêtement définitif de la chaussée sera réalisé au printemps.

Le chemin rural qui relie Veyrières à Lombert est interrompu par une parcelle privée. La Commune a donc acheté pour l'euro symbolique à Monsieur JP REYT une parcelle de terrain pour rétablir la liaison de ces deux villages en domaine public.



Travaux 2013

■ Assainissement :

Dans le cadre de la rénovation de l'assainissement de la Vallée de l'Authre, toutes les habitations du village de Colinette ont pu être raccordées au collecteur. La mise en service sera effective en 2014, date d'entrée en service de la station d'épuration d'Espinat.

La restructuration du réseau d'eaux usées du village de Lavigne par un refoulement sur Varet et la conduite qui longe le ruisseau de la Réginie par un refoulement sur Encanjac sont prévues pour 2014.

■ Espaces Verts :

Un jeu pour enfants a été installé dans la Coulée Verte. Sa mise à disposition se fait attendre car la plaque qui certifie la conformité du jeu n'a pas été livrée.

L'aménagement paysager de l'entrée du cimetière a été réalisé par les employés communaux.

Le columbarium a été agrandi pour un montant de 15 640€.



■ Eclairage Public :

Pose des candélabres et enfouissement des lignes sur le chemin de la Rivière. Montant des travaux : 3 536€.

Pose d'un candélabre à l'abri-bus des 4 routes et éclairage du Centre Commercial.

■ Buron :

Les portes seront changées début janvier.

■ Salle polyvalente :

En cours de rénovation intérieure avec modification des sanitaires, reprise du chauffage et de l'électricité, des revêtements muraux et des ouvertures. La fin de ces aménagements est prévue fin février.

Montant des travaux 2013 : 41 825€.

■ Construction de la halle :

Travaux réalisés en même temps que les aménagements du centre commercial pour un montant de 105 190€.



Michel COURBEBASSE,
Adjoint aux travaux.

Maçonnerie-Rénovation
Béton Armé-Enduit

S.A.R.L.

DAULHAC

Père & Fils

15120 Labesserette

04 71 47 80 88 - 06 80 90 03 45

04.71.63.47.42
www.sacan.fr
15130 ARPAJON-SUR-CERE

COUVERTURE - ETANCHEITE - DESAMIANTAGE

Commission des Affaires Sociales, Education et Culture

■ La réforme des rythmes scolaires

Les principes fixés par le cadre réglementaire national, à compter de la rentrée 2013, dans le premier degré sont les suivants :

Enseignement dispensé dans le cadre d'une semaine de 9 demi journées incluant le mercredi matin.

Tous les élèves bénéficient de 24h de classe par semaine durant 36 semaines.

La journée d'enseignement sera de maximum 5h30 et la demi journée de maximum 3h30.

La durée de la pause méridienne ne pourra pas être inférieure à 1h30.

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) remplacent l'aide personnalisée, elles sont de 36h annuelles et assurées par les enseignants. Elles nécessitent l'accord des parents.



■ Les activités péri-scolaires

Ces activités sont mises en place par les collectivités territoriales en prolongement du service public de l'éducation et visent à favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives etc. Elles sont d'une durée globale de 3h hebdomadaires. Les communes peuvent faire appel à une grande diversité d'intervenants en complément de leurs ressources : associations partenaires de l'école, mouvement d'éducation populaire, associations sportives ou culturelles locales ...

La réorganisation du temps péri-scolaire est accompagnée par la mise en place d'un fonds spécifique d'aide aux communes, créé par le gouvernement.



■ La mise en place de la réforme à Naucelles

Les élus ont décidé d'appliquer la réforme à la rentrée 2013.

Travail en collaboration avec les enseignants et les parents d'élèves pour proposer les nouveaux horaires d'enseignement qui sont :

- Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi 8h30 à 11h30 – 13h30 à 15h45
- Mercredi 8h30 à 11h30

Mise en place des activités péri-scolaires et des APC : elles se déroulent les lundis, mardis et jeudis de 15h45 à 16h45.

Plusieurs réunions ont eu lieu avec les enseignants, les parents d'élèves, le personnel municipal, les responsables d'associations, le centre social de la Vallée de l'Authre, des bénévoles et les élus pour mettre en place ces activités, proposer un planning à la rentrée 2013, des intervenants et des locaux.

Deux agents ont suivi une formation pendant leurs congés, et ont obtenu le BAFA pour être animateur. Cette formation a été prise en charge financièrement par la commune..

Des bénévoles et des parents d'élèves se sont proposés pour encadrer ces activités, nous les remercions, vivement pour leur investissement.

93 enfants sur 163 fréquentent les activités péri-scolaires. Les inscriptions se font de vacances à vacances et les activités changent sur les différentes périodes : activités sportives, jeux d'adresse, gymnastique volontaire, expression théâtrale, activités manuelles, cuisine, jeux de société, chants et musique ...

Les activités se déroulent à l'école, au buron, au COSVA et à la bibliothèque.

Commission des Affaires Sociales, Éducation et Culture

■ En projet, la construction d'un projet éducatif territorial (PEDT)

Actuellement, une réflexion est menée par les différentes communes et le centre social de la vallée de l'Authre pour élaborer un projet éducatif territorial. Ce projet est une collaboration locale qui rassemble l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation.

Il a pour objectif de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire.

Au début 2014, les collectivités engagées du territoire présenteront un avant projet du PEDT aux services départementaux de l'éducation nationale et à la direction départementale de la cohésion sociale.

Quelques informations supplémentaires

Structure multi accueil : à partir de Janvier 2014, les couches seront fournies aux familles sur les temps de présence des enfants à la structure.

Agrandissement des locaux de l'école : Préau supplémentaire pour la maternelle, classe supplémentaire, agrandissement du restaurant scolaire et mise aux normes des locaux par rapport à l'accessibilité sont à l'étude et feront l'objet d'une programmation sur plusieurs années.

Commission des menus : à nouveau mise en place avec la participation de plusieurs parents d'élèves et d'élus.

Achat de mobilier : pour le bureau de la directrice de l'école et pour la salle d'activités de la maternelle.

9 décembre : Journée de la laïcité. Mise en place d'un panneau « Liberté, Égalité, Fraternité », de « La Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen », de la « Charte de la laïcité » et des drapeaux français et européen sur la façade de l'école. Cette cérémonie s'est accompagnée d'échanges sur ce thème entre les enseignants, les élus, les enfants et les parents d'élèves.

« La tentation du communautarisme est un penchant naturel pour tout groupe humain confronté aux difficultés de l'intégration. Il ne faut donc pas s'étonner de voir régulièrement revenir des thèses prônant le retour aux valeurs communautaires, évidemment bien réelles et respectables, voire à des signes extérieurs d'appartenance religieuse. C'est le refus de tout ce qui divise, écarte de la communauté nationale qui a conduit la République à affirmer la laïcité de l'Etat. C'est la seule garantie de pouvoir penser, croire ou ne pas croire, étudier en toute liberté, vivre ensemble et en paix ».

Propos d'un montagnard, La Montagne, 17/12/13

Andrée SARRAZIN,
Adjointe aux affaires sociales et scolaires.



Urbanisme

POUR SUIVRE UN URBANISME DURABLE... ...VERS UNE ARCHITECTURE RESPONSABLE !

Le travail et la responsabilité d'Elus de toutes collectivités sont guidés par la réussite de l'engagement de notre société, dans une voie durable, respectueuse de son environnement et de ses ressources.

L'urbanisme touche à nos façons, non seulement d'habiter, mais aussi de travailler et de consommer, de nous déplacer, de nous rencontrer et de nous cultiver. L'enjeu d'un urbanisme durable est donc considérable : il s'agit, ni plus, ni moins, de rendre nos villes et villages plus beaux, plus solidaires et plus habitables.

A ce titre, depuis de nombreuses années, tous les élus et partenaires qui se sont succédés ont pris à cœur de rendre Naucelles toujours plus attrayante et adaptée à ses nouveaux habitants, mais aussi de faire en sorte que les plus anciens continuent à être bien installés dans leur commune.

Comme prévu, l'année 2013 a vu la restructuration partielle de la place commerciale qui se terminera au cours de cette année. Après plusieurs mois de travaux, et quelques désagréments bien compris par tous, la majorité des commerces, regroupés autour de la nouvelle halle où seront organisés des marchés à thème, pourra profiter de cet aménagement innovant.

Durant l'année écoulée, 16 permis de construire ont été instruits : 8 pour des maisons individuelles, 4 pour des logements en location accession Impasse de Verniols, 3 en location et 1 pour la pharmacie Place de la Halle.

Le lotissement Marie Marvingt à « Viers » a vu sortir de terre une dizaine d'habitations et certaines ont même, d'ores et déjà, accueilli les premiers résidents. Un groupe de six pavillons locatifs, réalisé par « Polygone » est également en cours de construction sur ce lotissement (permis accordé 26 août 2013).



PLU

Les demandes de révisions simplifiées du PLU sont encore à l'ordre du jour. Il est à noter que la révision simplifiée RS N°1 (projet de parc photovoltaïque) a fait l'objet d'une annulation par le Conseil Municipal du 23 mai 2013 pour motif d'abandon du projet par la société Solaire Direct.

En ce qui concerne la révision simplifiée n°2, elle a été scindée en 2 dossiers distincts :

RS n° 2 : extension des zones constructibles, de zone A en zone AUh à Chanteperdrix.

RS n° 3 : extension des zones constructibles de zone A en secteur Nh à Colinette.

Les évolutions prises en compte concernent des projets d'extension limitée de zones constructibles, qui ne portent pas atteinte à l'économie générale du projet d'aménagement et de développement durable. Elles ne comportent pas de graves risques de nuisance et relèvent de la procédure de révision simplifiée.

Ces 2 révisions simplifiées feront l'objet d'une enquête publique qui aura lieu dans quelques mois.

L'aménagement du carrefour des « Quatre routes de Broussette » par le Conseil général a permis que soient négociées des réserves foncières qui seront employées dans les prochains mois à la poursuite des cheminements, jusqu'ici laissés en attente : la jonction avec la cité Beauséjour se dessine !

Tout récemment un abri bus a pu prendre place et l'éclairage public va suivre.

D'autres réserves foncières intéressantes ont également été concrétisées cette année :

- Sur la place commerciale, 631 m2 ont pu être acquis à l'indivision Brandt et permettront soit d'accueillir des places de stationnement supplémentaires, soit une nouvelle activité avec une façade sur l'avenue Henri Mondor.
- A Lombert, une bande a pu être acquise qui permettra de réaliser la continuité du chemin rural sur le domaine public.
- Impasse de Verniols, un lot porteur d'un hangar de 500 m2 rejoindra le domaine communal dans le cadre des accords passés avec Logisens pour la construction du programme des quatre logements en location accession. Actuellement ce hangar est toujours la propriété de Logisens qui a passé un contrat de location avec l'association « Eclat » en réponse à des besoins de stockage de matériel de spectacles (cette destination d'usage pourrait connaître une pérennisation, restant à en préciser le cadre).

Malheureusement la réserve foncière à constituer pour la réalisation du chemin piéton vers Reilhac reste encore au stade de projet, les négociations avec les propriétaires ayant, pour l'heure, échoué.

Ces dernières semaines, la commission urbanisme a été largement associée par Logisens au projet d'aménagement d'une parcelle située en sortie de bourg. Un permis d'aménager devrait aboutir dans le courant de cette année.

Enfin, la zone d'activité communautaire des Quatre chemins étant définitivement commercialisée, la C.A.B.A. va procéder au transfert de la voirie à la commune comme cela avait été acté il y a dix-huit ans !

Porté par le SMOCE (Syndicat Mixte Ouest Cantal Environnement), le projet d'implantation du futur centre de tri serait finalement situé sur la zone d'activité des 4 Chemins, à côté de la déchetterie. La mutualisation des deux équipements devrait être intéressante. D'une

capacité de 5000 à 6000 tonnes, ce nouvel outil va prendre le relais de l'unité de l'Yser, d'une capacité de 4000 tonnes, et qui est en fin de vie.

Outre les déchets classiques (papiers, cartons, aluminium, acier, briques alimentaires...), il permettra de renforcer la valorisation des autres déchets : les plastiques (PEHD, PET, polypropylène...) par exemple. De plus, cette nouvelle installation permettra d'offrir de meilleures conditions de travail au personnel tout en améliorant les performances de tri et de rendement.

Lors de sa réunion du 19 décembre 2013, le conseil municipal a décidé de soutenir le projet de l'ADAPEI du Cantal pour la création d'une structure petite enfance. Cette construction serait située sur le terrain communal entre la crèche « Les Pitious » et l'école. Ce projet, porté par l'ADAPEI, bénéficie d'un financement tripartite de l'Agence Régionale de Santé, de la CAF et du Conseil Général. Pour sa part, le soutien de la commune se porte sur la cession à titre gracieux du terrain nécessaire à cette belle réalisation qui s'adressera aux enfants (0 à 6 ans) porteurs de handicap.

Jacques MURATET,
Adjoint à l'Urbanisme.



L'ÉCO-QUARTIER, UNE NOUVELLE FAÇON D'ORGANISER VILLES ET VILLAGES

Concevoir un quartier ou aménager et rénover un centre bourg peut relever d'un aménagement durable intégrant toutes les nouvelles réglementations et ce, sous le concept d'éco-quartier.

Généralement, l'éco-quartier consiste en la création ou la rénovation d'un espace urbain ou rural, prenant en compte de nombreuses problématiques : réduction des consommations énergétiques, réflexion sur la gestion des déplacements, celle des ressources naturelles, réduction de la production des déchets, préservation de la biodiversité, etc. Il peut s'agir aussi de faire appel, le plus souvent possible, aux éco-matériaux dans les diverses techniques du bâtiment. Et, si le développement durable se définit à l'échelle d'un territoire donné, et peut devenir un objectif de conciliation des problématiques locales et globales (économique, sociale, environnementale), il revient de plus en plus aux collectivités locales de s'en emparer au fur et à mesure, afin de répondre aux nombreuses dispositions issues des lois dites « Grenelle ».

Portée et enjeu d'un éco-quartier

L'éco-quartier est devenu un moteur d'évolution et de dynamique sociale. C'est aussi le choix d'une politique d'aménagement urbain participant souvent à la redynamisation d'une ville, d'un village. Une telle transformation de la ville par la construction d'un éco-quartier entraîne de réelles conséquences sur la vie locale et surtout sur toute son économie. Les éco-quartiers permettent aussi d'élaborer un projet de territoire sur le moyen et le long terme, et de faire travailler les acteurs locaux en étroite collaboration. En effet, dans ces projets d'éco-quartiers, l'implication des citoyens est devenu un moyen certain et primordial de les rendre acteurs de leur ville, ou de leur village, tout comme d'autres acteurs institutionnels et professionnels. Le « nouveau quartier, ou morceau de ville », ou celui en devenir, commence à esquisser une nouvelle méthode de travail en terme de planification urbaine, de transports, de paysages et donc d'organisation de l'espace. Ces aménagements d'éco-quartiers, certes pour le moment, présents en extension urbaine, ne cessent de se développer. Ils encouragent les collectivités à développer une réelle ingénierie en terme environnementale et technique. Il s'agit aussi de se familiariser plus globalement avec les principes d'organisation urbaine et environnementale issus des réflexions du Grenelle de l'environnement. Les collectivités accompagnent, de plus en plus, leurs actions d'aménagement avec d'autres outils et de nouvelles ambitions en terme énergétique. L'éco-quartier est ainsi devenu un instrument permettant de s'approprier les techniques les plus performantes en matière d'énergie renouvelables notamment. La réalisation d'éco-quartiers ne doit pas oublier la mise en place d'un environnement durable, tout en veillant au maintien d'une offre de logements économiquement accessibles pour ne pas exclure les ménages les plus modestes. Ces opérations d'aménagement participent à l'amélioration de la qualité et du cadre de vie, tout en l'adaptant aux enjeux du territoire concerné. Il s'agit de préserver le développement social urbain, tout en intégrant la nécessité d'offrir de nouveaux logements (sociaux ou privés) adaptés aux besoins de précarité énergétique (notamment avec le programme « Habiter mieux » de l'Agence pour l'amélioration de l'habitat - ANAH). Avec le développement de ces éco-quartiers, entendu au sens large, il s'agit bien de réduire l'empreinte écologique sur les territoires, en s'inscrivant dans une démarche globale, et d'agir pour un développement durable des villes et des villages.

■ NAISSANCES

01. Pauline, Constance BORDAS	27 mai 2013
02. Samuel BIJAYE	1 ^{er} juillet 2013
03. Maêlys FOUR	10 juillet 2013
04. Antoine, Etienne, Jean GAMEL	26 août 2013
05. Syrielle, Jacqueline, Philippine BRUNIE	24 septembre 2013
06. Baptiste, Gérald FERRACCI	9 octobre 2013
07. Jean, Enzo BALDINI	4 novembre 2013
08. Soizic, Liliane, Andréa BERGOUGNOUX	30 novembre 2013
09. Arthur CHASSANG	1 ^{er} décembre 2013

■ MARIAGES

01. PEUCHLESTRADE Thierry, Henri - THERS Sandrine	8 juin 2013
02. ANDRE Frédéric, Wilfried, Bertrand - SCHUH Virginie	14 juin 2013
03. MARTINET Bernard, Hervé, Jacques - BAZENET Nicole, Annie, Andrée	29 juin 2013
04. BROQUIN Didier, Robert - VITTORI Corinne, Renée	6 juillet 2013
05. VIDAL Patrick - CLAVEROLLES Véronique, Michèle, Valérie	20 juillet 2013
06. FARTO Anthony - BESSON Cécile, Martine	27 juillet 2013
07. HEBRARD Benoît - FEL Cécilia	27 juillet 2013
08. GRANGE Paul, Samuel - THEODORE Lise	14 septembre 2013
09. LABORIE Rémi - ARNAUD Julie	23 novembre 2013

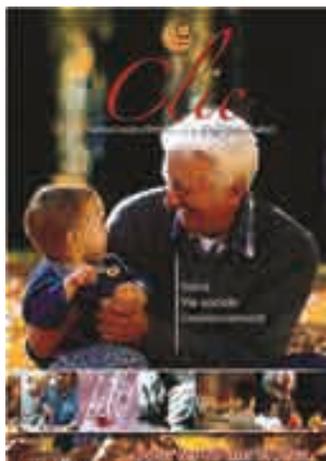
■ DECES

01. PIQUERONIES Pierre	21 janvier 2013
02. NOËL Marguerite, Odette, épouse NUGOU	12 février 2013
03. RAYNAL Jacques, Théodore	12 février 2013
04. VALADIER Jean-Noël	20 février 2013
05. SELAME André	19 mars 2013
06. BONFILS Maxime, Antoine, Louis	14 avril 2013
07. CARDINAUX Marie-Louise, épouse LERON	18 avril 2013
08. TILLET André, Fernand	23 juin 2013
09. PALADE Maurice, Médard	1 ^{er} août 2013
10. MACOILLARD Jean-Louis	16 août 2013
11. REYT André, François	21 septembre 2013
12. CHAMBON Odette, Raymonde, épouse SEGURET	22 septembre 2013
13. VAURS Jean-Baptiste	28 octobre 2013
14. VIALARD Robert, Albert, Antoine	27 octobre 2013
15. TRILLARD Mauricette, veuve REYGNIER	4 décembre 2013
16. LAPEYRE Henriette, Elise, Marie, Louise, épouse LACHAMP	23 décembre 2013
17. DELBOS Raymond, Antoine	24 décembre 2013

Centre Communal d'Action Sociale

■ Canicule et Grands Froids

Suite à la tragédie de l'été 2003, l'Etat a confié aux maires la charge de recenser à titre préventif, à leur demande, à la requête d'un proche ou d'un tiers, les personnes âgées et les personnes handicapées isolées afin de disposer, en cas de déclenchement du plan d'alerte « canicule » d'une liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sanitaires et sociaux.



Qui peut être concerné ? :

Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile, les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile, les personnes adultes handicapées bénéficiant de : Allocation Adultes Handicapées (AAH), de l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP), d'une carte d'invalidité ou de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou encore titulaires d'une pension d'invalidité servie par un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre résidant à leur domicile.

Lors d'épisodes de canicule ou de grands froids, les membres du CCAS rendent visite aux personnes âgées isolées.

Vous pouvez solliciter une visite en contactant le secrétariat de mairie.

Nouvelles coordonnées du CLIC : 5 rue Eloy Chapsal/15000 Aurillac—Tél : 04.71.62.88.95

■ Repas des aînés

Traditionnellement, le repas des aînés de la commune a lieu fin janvier. Cette année, en raison des travaux de la future salle culturelle, le repas aura lieu le 2 mars 2014.

225 invitations ont été envoyées.

123 convives participeront au repas

86 colis seront distribués lors d'une visite du ccas.

Nous remercions les 67 personnes qui ont fait don de leur colis.

Les résidents en maison de retraite ont reçu une boîte de chocolats.



■ Espace du Souvenir et Entrée du cimetière

Sur proposition du CCAS et en collaboration avec les services techniques, l'entrée du cimetière a été réaménagée. Arbres floraux et prairies fleuries invitent au recueillement.

3 nouveaux columbariums ont été installés, augmentant cet espace réservé aux crématisés, de 36 cases. Les familles qui le souhaitent peuvent faire poser un soliflore fourni par la mairie et obligatoirement installé par les services techniques.

Nous rappelons que seules sont autorisées les fleurs naturelles.



■ Budget

DEPENSES	BP 2013	RECETTES	BP 2013
Repas et colis janvier 2013	4 500	Résultat reporté	2 251
Provision colis janvier 2014	1 500		
IRSSA-P	150	Concessions cimetière	200
Secours	1 500	Dons - Libéralités reçues	99
Subvention - F.B.E - F.B.F. Epave sociale et autres	1 600	Subvention d'équilibre, budget annulé	6 708
TOTAL	6250		9258

■ Conclusion

Si vous vous trouvez dans une situation difficile ou exceptionnelle, vous pouvez solliciter une aide auprès du CCAS.

Les élus restent à votre écoute et vous pouvez les rencontrer sur rendez-vous en vous adressant au secrétariat de la mairie.

Votre demande sera examinée avec le plus grand soin et la plus grande discrétion.

Pour l'équipe,
Serge BESSE,
Président Délégué.

Les Pitious

La structure multi-accueil « Les Pitious » accueille vos enfants de moins de 6 ans des 7 communes du Centre Social de la Vallée de l'Authre (Teissières de Cornet, Laroquevieille, Marmanhac, Crandelles, Reilhac, Jussac, Naucelles).

■ **La structure « Les Pitious » propose trois types d'accueil :**

• **Un accueil en journée continue :**

Les mardis, jeudis et vendredis de 8h à 18h30 (non stop) : 8 places.

Les parents fournissent le repas.

• **Un accueil à la journée :**

Les mardis, jeudis et vendredis de 8h à 12h15 (8 places).

Le mercredi de 8h15 à 12h15 (12 places) et de 13h30 à 18h (12 places).

• **Un accueil péri scolaire :**

La structure assure un service d'accueil péri scolaire pour les enfants de la maternelle de Naucelles les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h45 à 18h30.

■ **Fermeture de la structure :**

- une semaine aux vacances de Toussaint,
- la 2^{ème} semaine des vacances de Noël,
- 1 semaine au Printemps,
- le Pont de l'Ascension,
- le mois d'août.

■ **La structure multi-accueil « Les Pitious » a la volonté de maintenir un accueil de qualité :**

Proposer un **accueil personnalisé :**

- Être à l'écoute de chacun des enfants, développer l'individualité au sein de la collectivité.
- Prendre en compte les différences d'âge et la personnalité de l'enfant.
- Observer l'enfant afin de mieux répondre à ses besoins.



- Apprendre à repérer les difficultés éventuelles.
- Accueillir des enfants en situation de handicap.

Proposer une **période d'adaptation à la carte :**

- Importance du 1^{er} contact téléphonique.
- Organisation des rencontres parents enfants.

- Connaissance de l'enfant au travers d'échanges avec les parents, la famille ou les assistantes maternelles.

Mener des activités diverses et variées afin de participer à l'éveil des tous petits :

Aider l'enfant à grandir, lui donner confiance en lui, le rassurer.

Proposer des activités adaptées, multi sensori-elles, dans lesquelles l'enfant éprouve du plaisir, du bien-être.

Pour tous renseignements, téléphoner au 04 71 47 29 80.



AUVERGNE TECHNIQUE ELECTRICITE
 Z.A. des 4 Chemins
 15250 NAUCELLES
 Tél. 04 71 45 58 90 – Fax 04 71 45 58 91

Médiathèque

Tél : 04 71 63 00 28

bibliotheque.naucelles@wanadoo.fr

Inscription gratuite et ouverte à tous



■ La médiathèque de Naucelles vous accueille dans un cadre convivial, aux horaires suivants :

- **Lundi** : 14h à 17h
- **Mardi** : 9h à 12h et de 14h à 17h
- **Mercredi** : 14h à 18h
- **Vendredi** : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Février : visite surprise des enfants pour le carnaval



Petit thème



Mars : soirée lecture réussie



Juin : exposition « Crazy-Patchwork »
de l'artiste : Solange Borie



Atelier lecture : tous les mardi
avec Mme Milhau



Accueil de l'atelier TAP :
(temps accueil périscolaire)
Tous les lundi et mardi
avec Mesdames Lours et Solignac



Décembre : Création de la carte pour le Père Noël. Nous remercions chaleureusement le Père Noël pour sa fidélité.



École

■ SES COORDONNÉES :

Ecole Publique de Naucelles
11, rue du Terrou
15 250 Naucelles

Téléphone élémentaire :
04.71.63.00.35
Téléphone maternelle :
04.71.63.00.37

■ SES HORAIRES :

Lundi - mardi - jeudi - vendredi :
8h30 - 11h30 / 13h30 - 15h45

Mercredi :
8h30 - 11h30



■ SON ORGANISATION :

L'école compte 8 enseignants le matin et 7 l'après-midi. Aussi, les enfants de Petite Section rejoignent-ils la classe de Grande Section après l'heure de la sieste.

Les enfants inscrits en classe de Toute Petite Section sont accueillis en janvier en fonction de leur mois de naissance (courant premier trimestre) et de la disponibilité des places.

CLASSE	EFFECTIF	ENSEIGNANT
Petite section	18	M. Bertrand Benoît-Lavigne Pauline
Moyenne section	24	M ^{me} Milhau Nicole-Paret Sandrine
Grande section	15	M. Gargne Daniel
Cours préparatoire	17	M ^{me} Giraud Stéphanie
Cours élémentaire 1	20	M ^{me} Salarnier Joëlle-Paret Sandrine
Cours élémentaire 2	25	M ^{me} Mathey Magali
Cours moyen 1	22	M. Marche Michel
Cours moyen 2	22	M ^{me} Maury Sandrine

Atsem : M^{me} Delcher Pierrette - M^{me} Lassalle Laurence - M^{me} Marmitte Martine

Cantine et entretien : M^{me} Chapuis Séverine - M^{me} Laveissière Annie - M^{me} Espalieu Corinne - M^{me} Orlhac Fabienne - M. Auzolles Gérard - M^{me} Equille Marie-Claude

Garderie : M^{me} Courtine Eliane

■ SES PARTENAIRES :

Les parents d'élèves sont pleinement associés à la vie de l'école avec les représentants élus au conseil

d'école, les membres de l'APE et les personnes accompagnant les sorties scolaires.

La Municipalité s'évertue à rendre l'école agréable en la dotant d'une subvention annuelle ou ponctuelle, en entretenant les locaux et en répondant aux besoins des enseignants.

Mme SALARNIER
Directrice, pour l'équipe enseignante.

SMOCE : broyage des végétaux, au service des particuliers

Lancé le 1^{er} juillet à titre expérimental sur 9 communes, le Syndicat Mixte Ouest Cantal Environnement étend le service de broyage des végétaux à domicile à l'ensemble de son territoire de compétence, à savoir la communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac et les communautés de communes Cère et Goul en Carladès, Cère et Rance en Châtaigneraie, Entre Deux Lacs, du Pays de Maurs et du pays de Montsalvy.

L'approche de l'hiver est propice aux coupes et élagages d'arbres et haies. Ce sont ainsi 89 communes et 80 000 habitants qui sont concernés par ce dispositif innovant proposé par le SMOCE. Ce service gratuit présente de nombreux avantages pour le particulier. En effet, il leur permet d'éviter les déplacements dans les déchetteries mais surtout encourage à la suppression de pratiques illicites telles que brûler les végétaux ou les déposer sauvages. Par ailleurs, ce service permet l'obtention d'un broyat de qualité qui viendra en apport carboné, essentiel pour le compostage des bio-déchets. Ce broyat peut également être utilisé en paillis pour les parterres de fleurs, ce qui freine la pousse de mauvaises herbes, maintient une humidité constante, et ainsi limite l'arrosage.

C'est donc pour tous ces avantages que le SMOCE réalise le broyage de végétaux à domicile depuis le 1^{er} juillet 2013 sur neuf communes de l'arrondissement d'Aurillac et depuis le mois de septembre sur la totalité de celui-ci. Avec pour mission principale le traitement des déchets ménagers et assimilés, le syndicat répond à l'objectif de réduction de déchets fixé par l'ADEME dans ses engagements pris fin 2011 dans le Plan local de prévention des déchets. En effet, il est prévu de réduire de 7 % au moins l'ensemble des déchets dans la conception du SMOCE.

Un agent du SMOCE formé au broyage, au compostage et à la réutilisation des végétaux, intervient au domicile des usagers à leur demande. Pour bénéficier de ce service, les usagers doivent simplement prendre rendez-vous auprès du SMOCE au moins une semaine à l'avance, en appelant le 04 71 63 87 64. Avant toute inscription, il est demandé aux usagers de regrouper leur tas de branches et branchages dans le même sens et veiller à ce qu'ils soient disposés dans un endroit accessible au broyeur et sécurisé pour l'agent du SMOCE. Le jour de l'intervention fixé, la présence du particulier (ou son représentant) est obligatoire. Le broyat obtenu restera sur place pour être valorisé.



Le Syndicat Mixte Ouest Cantal Environnement souhaite développer le service de broyage de végétaux pour les particuliers mais aussi à destination des collectivités du secteur.

Un exemple de coopération intercommunale au service des particuliers

Mais la mise en œuvre de ce service ne s'est pas fait sans une étude préalable sérieuse. Partant du constat que 4 500 tonnes sont collectées dans les déchetteries de son territoire sur les 6 000 tonnes environ produites chaque année par les particuliers et les services des collectivités, le Syndicat Mixte Ouest Cantal Environnement a identifié là un gisement qu'il souhaite résorber en partenariat avec ses collectivités membres que sont la communauté d'agglomération du Bassin d'Aurillac, les communautés de communes Cère et Goul en Carladès, Cère et Rance en Châtaigneraie, Entre Deux Lacs, du Pays de Maurs et du Pays de Montsalvy, mais également avec l'aide financière de l'ADEME et du Conseil général du Cantal qui ont permis un financement partagé du broyage. De plus, l'étude de faisabilité a démontré que la seule unité de traitement implantée sur le secteur affichait une capacité de 3 000 tonnes par an. Avec ce projet, le SMOCE a su rassembler et fédérer les collectivités concernées.

QUELQUES CONSEILS

Quand élaguer ?

Feuillus	Erable, chêne, charme, peuplier, bouleau, orme, aune, merisier, châtaignier, saule, hêtre, frêne, tilleul, pivoine, etc.	En période de dormance un peu avant l'hiver : • octobre ; • novembre ; • décembre.	En période de montée de sève : • mars ; • avril ; • mai.
Résineux	Épicéa, pin, sapin, cèdre, mélèze, tous conifères, etc.	Tout au long de l'année, de préférence lorsque la circulation des sèves est la plus rapide, en évitant la période de montée de sève : • octobre ; • novembre ; • décembre.	
Fruitières	Fruits à noyaux : cerisiers, pruniers, etc.	Après fin de la récolte : • août ; • septembre.	
	Fruits à pépins : pommiers, poiriers, etc.	En limitation de montée de sève de novembre à avril (selon la région).	

SYNDICAT MIXTE OUEST CANTAL ENVIRONNEMENT

Broyage des végétaux

Le SMOCE lance une opération de broyage de vos végétaux à domicile dans votre commune.

Pour tester gratuitement ce nouveau service, appelez le

04 71 63 87 64.

L'action de la CABA en 2013, au service des habitants de Naucelles : dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac rend au quotidien des services aux habitants de son territoire. Voici les principales actions réalisées par la CABA en 2013 à Naucelles.

■ Eau et assainissement

En 2013, la CABA a enregistré 5 nouveaux raccordements aux réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement collectif. Ses services d'exploitation assurent la production et la distribution de l'eau potable aux 983 abonnés de Naucelles sur les différents réseaux à partir des réservoirs de Gabres. Afin de garantir la qualité de l'eau distribuée aux usagers, les ouvrages de captage, de production et de distribution font l'objet d'un entretien régulier. Le dernier nettoyage annuel obligatoire des réservoirs a eu lieu les 13 et 21 mars 2013. De plus, l'eau est préventivement désinfectée avant sa mise en distribution (rayonnement UV et chloration). Les résultats d'analyses de la qualité de l'eau sont affichés en mairie et communicables sur simple demande. Un rapport annuel est par ailleurs disponible sur le site web de la CABA.

La cellule Exploitation est chargée de garantir le bon fonctionnement des systèmes de réseaux de distribution : recherches de fuites, régulation des pressions, amélioration des rendements, modernisation des équipements, toutes manoeuvres nécessaires à la continuité du service. La cellule Branchements garantit, elle, le service à l'abonné : dépannages avant compteur, renouvellement du parc compteurs, relevé annuel pour facturation et contrôle de conformité des branchements. Parmi les interventions 2013, on compte 13 réparations avant compteur et 400 renouvellements de compteurs.

Il est rappelé que chaque abonné est responsable de la surveillance de son compteur d'eau et qu'il doit régulièrement vérifier sa consommation. Pour tout dommage lié au gel en aval de votre compteur, c'est-à-dire sur les parties intérieures de votre réseau, il vous appartient de faire intervenir un plombier. En effet, l'abonné est responsable de la protection de son compteur et des réparations à l'intérieur de son habitation. Pour vérifier l'état de votre réseau, une des possibilités est de tester le fonctionnement du premier robinet après le compteur.

Quant au Service Public d'Assainissement Non Collectif, il a instruit 1 permis de construire pour un nouveau système d'assainissement individuel et 2 dossiers de réhabilitation ; il a été consulté une fois dans le cadre d'une vente immobilière. Afin de lutter contre les pollutions et de favoriser l'amélioration des installations, la CABA a lancé avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne une opération d'aide à la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectif des particuliers. Dans le cadre de cette opération, 9 dossiers ont été instruits à Naucelles (2 en 2011/2012 et 7 sur la tranche 2013/2014).

Côté travaux, la réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées, rue de la Réginie (phase 2), est en cours de finition, avant travaux d'aménagement de surface et des réseaux d'eaux pluviales par la commune. Le coût de ces travaux pour la CABA est d'environ 73 000 € HT.

■ Travaux « Vallée de l'Authre »

L'opération « Vallée de l'Authre », représentant un investissement d'environ 6 millions d'euros, a permis sur 3 ans la restructuration des systèmes d'assainissement de Jussac/Reilhac et de Naucelles/Ytrac. Ce programme a débuté en mai 2012 sur Naucelles/Ytrac. Jusqu'en mai 2013, un réseau de transfert entre Ytrac-bourg et Ytrac-Espinat a été créé, et les réseaux d'Espinat ont été réhabilités (2 670 ml de conduites). La nouvelle station d'épuration d'Ytrac-Espinat a été construite d'octobre 2012 à septembre 2013 sur le site de la station existante.

Puis, de janvier à septembre 2013, 4 850 ml de réseaux de transfert entre Naucelles et Espinat, ainsi que 4 postes de refoulement (à Ytrac-bourg, Le Pontet, Ruisseau Sec et Le Varet) ont été créés. En effet, les 4 stations d'épuration d'Ytrac-bourg, Ytrac-Espinat, Naucelles-Ruisseau sec et Naucelles-Varet ne répondaient plus aux normes réglementaires et ne pouvaient plus faire face au besoin de traitement croissant.

Cette opération représente sur Naucelles/Ytrac un coût de 2 621 000 € HT, que la CABA a financé avec le soutien de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (1 175 000 €) et du Conseil Général du Cantal (200 000 €).

■ Environnement

La CABA met 6 conteneurs à verre, 4 pour les journaux/magazines et 4 pour les emballages à la disposition des habitants pour la collecte des déchets qui sont ensuite recyclés. Les ordures ménagères (qui ne sont ni papiers/magazines ni emballages ménagers) doivent être déposées dans les bacs marrons. Quant aux autres déchets, il faut les apporter à la déchetterie de l'Yser ou des Quatre-Chemins. Il convient de rappeler qu'il ne faut rien laisser au pied des colonnes d'apport volontaire !

La déchetterie des Quatre-Chemins accepte également les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques qui fonctionnent grâce à une pile, une prise ou un accumulateur et les Déchets Diffus Spécifiques (bricolage, entretien, jardinage...) avec leur emballage.

En partenariat avec l'association Le Relais 48, la CABA a installé des colonnes de collecte de textile (jouets en tissu, chaussures, maroquinerie, vêtements, linge de maison...). A Naucelles, une colonne est à la disposition des habitants à côté des terrains de tennis et une à la déchetterie des Quatre-Chemins. Quelques consignes sont à respecter : les chaussures doivent être attachées par paire par les lacets et les vêtements protégés des intempéries dans des sacs en plastique fermés.

■ Transports

C'est la Stabus qui, par délégation, gère les transports publics pour le compte de la CABA. A Naucelles, les lignes de bus « A » et « AL » permettent aux habitants de se rendre à Aurillac, du lundi au vendredi, et un service de Transport A la Demande (TAD) fonctionne le samedi et pendant les vacances scolaires (réservation : 0 800 33 58 69).

■ Urbanisme

Dans le cadre de sa compétence Urbanisme et Habitat, la CABA conduit un Programme d'Intérêt Général « Précarité énergétique, Autonomie, Handicap » sur la période 2012-2015. L'objectif est de soutenir les propriétaires occupants aux revenus modestes et les propriétaires bailleurs dans la rénovation de leur logement afin de lutter contre la précarité énergétique et d'améliorer le confort pour les personnes âgées et/ou handicapées. En 2013, 6 dossiers ont été enregistrés à Naucelles.

Renseignements auprès du PACT Cantal : 9 Avenue Aristide Briand, Aurillac, 04 71 48 32 00, cantal@pact-habitat.org.

■ Grands équipements

À l'échelle communautaire, l'une des actions majeures de la CABA est la réalisation d'équipements structurants, qui permettent d'assurer l'attractivité du territoire et une offre d'activités diversifiées.

278 habitants de Naucelles sont des fidèles de la Médiathèque du Bassin d'Aurillac. Parmi eux, on compte 101 jeunes et 177 adultes. Rappelons que l'inscription à la Médiathèque est gratuite pour les habitants des 25 Communes de la CABA. Pour plus d'information vous pouvez consulter le site :

<http://mediatheque.caba.fr>.

Aquagym, bassins ludiques et sportifs, balnéo... : les nombreux espaces et animations proposés par le Centre Aquatique lui valent des records de fréquentation. Il accueille gratuitement les scolaires et les centres de loisirs du territoire.

La CABA conduit actuellement la rénovation du stade Jean Alric sur Aurillac, afin de proposer à tous un équipement de qualité pour les rencontres sportives. Toujours côté sport, l'Epicentre met à disposition un espace dédié aux cultures urbaines, à la Ponétie. Le rendez-vous de tous les riders !

Pour la musique et les spectacles, le Prisme, le Chaudron (studio de musique) et le Parapluie (centre de création artistique) se partagent la scène.

N'oublions pas la piste d'Athlétisme, le Boulodrome et la Plantelière.

■ Action économique : le développement pour tous

Prioriser l'investissement, structurer le territoire grâce à des équipements modernes et des services de proximité, faire progresser la qualité de vie et l'attractivité du Bassin d'Aurillac : telles sont les lignes directrices, au quotidien, de l'action de la Communauté d'Agglomération. Elles constituent des leviers essentiels de développement économique qui se déclinent au travers de la mise en œuvre de grands chantiers, pourvoyeurs d'activité, et d'aménagements économiques porteurs pour les entreprises. C'est par exemple le cas avec le Pôle Immobilier d'Entreprises dont la 5e tranche a été inaugurée en juillet 2013 par Bernard Cazeneuve, Ministre délégué chargé du Budget, ou avec les zones d'activités, qu'elles soient intercommunales ou reconnues d'intérêt communautaire. Ainsi, la commercialisation de la ZAC d'Esban se poursuit, et les acquisitions pour préparer son extension ont déjà débuté.

Ces enjeux sont également au cœur de la réalisation de la zone commerciale de la Sablière, à laquelle le Conseil d'Etat a fait franchir fin 2013 un cap définitif. Ce projet comprend l'implantation d'un ensemble commercial de 25 464 m2 avec un hypermarché Carrefour et 14 moyennes surfaces spécialisées : bricolage, équipement de la maison, équipement de la personne, articles de sport et loisirs, centre auto. Porté par la CABA depuis plus d'un décennie à la quasi unanimité des Maires de l'Agglomération, il a été retardé par des recours cherchant à faire prévaloir des intérêts particuliers sur l'intérêt général.

La Sablière, un équipement d'envergure régionale

En effet, cette réalisation qui représente un investissement de 60 M€ entièrement sur fonds privés répond à des objectifs multiples :

- apporter un regain d'attractivité au Bassin d'Aurillac en le dotant d'un équipement commercial moderne d'envergure régionale ;
- améliorer l'offre pour les consommateurs en stimulant la concurrence sur les prix et limitant l'évasion commerciale grâce à l'implantation d'enseignes nationales ;
- générer de l'activité pour les entreprises du Bâtiment et des Travaux publics pour la construction puis aux entreprises de services pour la maintenance ;
- permettre la création nette de plus de 300 emplois pour le fonctionnement de la zone commerciale.

Des objectifs partagés, aux côtés de la CABA, par de nombreux acteurs du monde économique dont le MEDEF du Cantal, des associations de commerçants, des associations de consommateurs. La ZAC de la Sablière est également très attendue non seulement par les habitants du Bassin d'Aurillac mais aussi par ceux des secteurs géographiques plus éloignés qui font partie de notre zone de chalandise.

Le feu vert du Conseil d'Etat

Dans son arrêt du 4 décembre dernier, Le Conseil d'Etat a rejeté tous les recours déposés. La plus haute juridiction administrative française a relevé les évolutions positives du projet, la cohérence de cet aménagement avec les réseaux de transport existant et à venir (travaux sur la RN 122), l'amélioration du confort d'achat des consommateurs avec une offre différente de celle du centre-ville, etc. Cet équilibre entre le centre commercial, les autres quartiers et l'ensemble de l'agglomération se traduit notamment par les engagements obtenus auprès de l'aménageur SNC Atout 15/SOPIC et le groupe Carrefour : limitation des boutiques de la galerie commerciale à 20, place faite aux artisans locaux des métiers de bouche et aux productions locales, partenariats avec les commerçants de centre-ville, passation des marchés de travaux en lots accessibles aux entreprises locales, etc.

La décision du Conseil d'Etat rend définitivement possible la création de la Sablière. La CABA travaille désormais à établir avec les aménageurs dans quelles conditions ils pourront engager les travaux, dès que leurs dossiers de financement seront bouclés.

Plus d'informations : www.caba.fr

Accueil : 41 rue des Carmes, 04 71 46 86 30
Centre technique communautaire : 195 avenue du Général Leclerc,
04 71 46 48 50

Actualités et infos pratiques de la CABA :
www.caba.fr ; www.facebook.com/caba.officiel

Centre Aquatique du Bassin d'Aurillac :
La Ponétie, 04 71 48 26 80,
<http://centreaquatique.caba.fr>

Médiathèque du Bassin d'Aurillac :
rue du 139e RI, 04 71 46 86 36,
<http://mediatheque.caba.fr>

Stabus : www.stabus.fr
Régie des eaux : 04 71 46 86 38
SPANC : 04 71 46 86 31
Urgence Eau et assainissement : 04 71 46 48 60



Centre Social de la Vallée de l'Authre

Le Centre social intercommunal de la vallée de l'Authre est un outil au service des habitants du territoire, il réalise des actions avec et pour les habitants.

Renseignements auprès du secrétariat de mairie de votre commune ou au centre social de la vallée de l'Authre bureau d'accueil situé à Reilhac (la mairie) au 04.71.47.24.10

Accueil le lundi - mardi -jeudi et vendredi après-midi de 9h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.

Boîte aux lettres sous le porche (entre le bâtiment de la mairie et l'église)

<http://www.csiva.fr/>

ACCUEIL DE LOISIRS ETE

Accueil de loisirs sans hébergement de Naucelles géré par le Centre social

Accueil de loisirs sans hébergement Marmanhac/Laroquevieille géré par le Centre social

Accueil de loisirs sans hébergement de Crandelles géré par le Centre social

La RUCHE à Jussac géré par Familles Rurales de Jussac

<http://www.csiva.fr/>

ACCUEIL DE LOISIRS DES MERCREDIS

Prise en charge des enfants dès la sortie de l'école

Repas à midi -Repas préparés et servis à la cantine de l'école de Crandelles par l'ESAT de Saint-Cernin

Goûter fourni à 16h00

Accueil de de **13h30 à 13h45 à la maison des loisirs de CRANDELLES**

Début des activités à 14h00 -Les activités se terminent à 17H30 –

Départ échelonné de 17h30 à 18h00

<http://www.csiva.fr/>

ACCUEIL DE LOISIRS FEVRIER et PAQUES en partenariat avec familles Rurales

1^{ere} semaine de chaque vacance scolaire

Accueil sur le site de JUSSAC : des garderies préalables à l'accueil de loisirs sont mises en place sur chaque commune. Les programmes sont distribués aux enfants dans les cartables, disponibles en mairie et sur le site internet au moins 15 jours avant le début de l'ALSH.

<http://www.csiva.fr/>

ACTIVITES ADOS 12-17 ANS

Animateur : Nicolas RABHI par mail nicolasrabhi@orange.fr ou au 04.71.47.24.10

Un animateur intervient auprès des jeunes des 7 communes

Pour accompagner les jeunes dans la construction de leur projet

Pour encourager les prises d'initiatives (participation au marché de Noël...aide aux associations.)

Pour pratiquer des activités

Un accueil jeune est ouvert pour les 14-17 ans sur les communes de Jussac : salle des jeunes la grange (20h00-22h00 le vendredi) et de Naucelles au buron (14h00-18h00). Possibilité de ramassage sur les autres communes.

Des activités pour les 12-17 ans sont proposées tout au long des vacances scolaires (sorties à la journée-camps)

<http://www.csiva.fr/>

ACCUEIL DE LOISIRS FEVRIER et PAQUES en partenariat avec familles Rurales

Animatrice Laure Caufeyt au 06.78.64.51.58 ou au 04.71.47.24.10 le lundi après-midi

Accueil sur le site de JUSSAC : des garderies préalables à l'accueil de loisirs sont mises en place sur chaque commune. Les programmes sont distribués aux enfants dans les cartables, disponibles en mairie et sur le site internet au moins 15 jours avant le début de l'ALSH.

<http://www.csiva.fr/>

LE SECTEUR FAMILLE

Référent famille Stéphane LACHAZETTE mairie de Jussac 04.71.46.65.44

En référence au projet animation collective, le secteur famille formalise peu à peu les attentes exprimées par les familles du territoire. Lutter contre l'isolement en prenant en compte la demande des habitants mais aussi permettre à ces derniers de se rencontrer d'une commune à l'autre

Des ateliers adultes divers sont gérés par les adhérents :

Atelier lecture (échange autour de vos lectures)

Atelier cuisine (échange de savoir faire)

Atelier dessin

Atelier l'Authre voix (chorale)

Atelier modelage

Atelier éveil musical et cours de guitare (pour les enfants)

Atelier cuisine enfant

Atelier tricot

Atelier zumba

Atelier théâtre enfants avec les personnes handicapées de la M.A.S. d'ARON et LA FEUILLERAIE.

Des promenades en famille, un atelier cinéma, des spectacles, des soirées sont proposées aux familles tout au long de l'année.

<http://www.csiva.fr/>

ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

Référent famille Stéphane LACHAZETTE mairie de Jussac 04.71.46.65.44

L'accompagnement à la scolarité c'est : une aide pour les enfants en dehors du temps de l'école, encadrée par des bénévoles.

L'objectif : proposer un accompagnement ajusté aux besoins de l'enfant, faire acquérir aisance et autonomie face au travail personnel - contribuer ainsi à la réussite scolaire.

Le programme d'activités du secteur famille se construit avec les habitants à chaque rentrée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE SOCIAL

Il est composé par

- Des représentants des usagers élus par l'Assemblée Générale comme membres du conseil d'administration
- 14 membres élus (un au moins par commune)
- 7 représentants des communes adhérentes (un par commune) avec voix délibérative.
- 2 représentants de la CAF avec voix délibérative.
- La Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'AURILLAC
Chargée de la politique de la ville ou son représentant avec voix délibérative.

M^{me} APCHIN Ginette Reilhac
M. LAVEISSIERE Bernard Reilhac

M^{me} MARTIAL Christine Teissières de Cornet
M. MOISSINAC Sylvie Teissières de Cornet

M^{me} SARRAZIN Andrée Naucelles
M^{me} ACOSTA Sophie Naucelles
M^{me} BRUEL Marie-Thérèse Naucelles
M. BESSE Serge Naucelles

M^{me} MAUBERGER Anne Sophie Marmanhac
M^{me} COMBELLE Florence Marmanhac
M^{me} SERRES Chantal Marmanhac
M^{me} LAPORTE Aurélie Marmanhac

M^{me} TERMENTINA Karine Crandelles
M^{me} CHABBERT Florence Crandelles
M^{me} MONTPEYSEN Isabelle Crandelles

M^{me} BONICHON Annie Laroquevieille
M^{me} PRAX Sylvie Laroquevieille

M^{me} ROUX Eliane Jussac
M^{me} MALHERBE Caroline Jussac
M. LAMAGAT Thierry Jussac
M^{me} SIREYSOL Marie-Hélène Jussac

M. TEISSEDRE Didier administrateur CAF
M^{me} CHERPEAU Aline administrateur CAF
M^{me} MARTY Florence conseiller général
et vice-présidente CABA

Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres ayant voix délibérative, au scrutin secret, un bureau élu pour un an.

Il doit comprendre 7 membres (un habitant de chaque commune). :

Membres du bureau suite à l'Assemblée générale du 12 juin 2013

Présidente M^{me} MARTIAL Christine Teissières de Cornet

Vice-Présidente M^{me} SARRAZIN Andrée Naucelles

Secrétaire M. LAVEISSIERE Bernard Reilhac

Secrétaire-Adjoint (e) M^{me} BONICHON Annie Laroquevieille

Trésorier (e) M^{me} COMBELLE Florence Marmanhac

Trésorier (e)-Adjoint (e) M. LAMAGAT Thierry Jussac

Déléguée secteur famille M^{me} CHABBERT Florence Crandelles

Caroline LUGOL-PRADEL,
Directrice.



**Travaux Publics
Canalisations
Locations
Transports**

Christophe COSTES
06 07 46 33 87

Z.A. les 4 chemins - 15250 NAUCELLES
Tél : 04 71 43 25 26 - Fax : 04 71 43 25 43



**TOUT FAIRE
MATERIAUX**

Multi Matériaux

**Les Quatre-Chemins
15000 AURILLAC**

Tél. 04 71 48 33 67 - Fax. 04 71 64 88 00

Le Conseil Municipal Jeunes

L'activité du conseil municipal jeunes sur l'année 2013, a été centrée sur les événements habituels, initiés par la commune et les associations locales.

Le CMJ a été contraint à limiter ses projets et actions en raison des obligations de certains conseillers dans leur scolarité.

Néanmoins, la participation des jeunes conseillers dans l'organisation des événements tels que : le parcours du cœur et la fête du sport a été appréciée



Driss SOUID,
Conseiller délégué aux sports et à la jeunesse.

COIFFURE
Joelle



Homme - Femme
Enfant

2 rue de la Somme - Rond point de Nouailles
15250 NAUCELLES
Tél. : 04 71 47 26 46

S. AU. REV
Société Aurillacoise Revêtements sols

Revêtements de sols souples - Moquettes
Système douche étanche
Parquets collés et flottants

9 Boulevard de Verdun - B.P. 20326 - 15003 AURILLAC Cedex
Tél. 04 71 63 44 78 - Fax 04 71 63 44 12
E-mail : saurev@wanadoo.fr - Site : www.saurev.fr

Au Rocher Fleuri
Aurillac Fleuriste



Commandez par ☎
et payez par 💳

5, rue d'Ilizach - C.C. des Aiguettes
15000 Aurillac
Tél./Fax : 04 71 48 09 42

Carrefour 
express

centre commercial
15250 NAUCELLES

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI

Fête du Sport

En partenariat avec les associations sportives et le CMJ, la sixième édition de la Fête du sport organisée le samedi 7 septembre, a permis à chaque association sportive de proposer une large information autour de ses activités.

L'EVA, l'AGV, le NBA, le TCN, le NRJ le Ping-PONG, ont permis aux jeunes et adultes licenciés et futurs licenciés de passer un agréable moment de convivialité dans une ambiance sportive. Un goûter et des récompenses ont clôturé cette manifestation.

Nos remerciements aux responsables et bénévoles des associations sportives locales.



Les Parcours du cœur

La cinquième édition du parcours du cœur, événement régi par la fédération française de cardiologie a été organisée en partenariat avec les associations sportives et le conseil municipal jeunes.

Ce parcours a rassemblé une centaine de personnes : enfants et adultes, en présence du parrain de cette manifestation, Jimmy YOBO, valeur sûre du Stade Aurillacois.

Cet événement se voulant un moment de partage et de solidarité a permis aux participants d'apprécier le tracé choisi à cette occasion et les disciplines sportives proposées.

Un point santé a complété le plateau proposé.



Driss SOUID,
Conseiller délégué aux sports et à la jeunesse.

CHAVINIER
AURILLAC
04 71 63 62 59
CERTIFIE
ISO 9001 AFAQ
ISO 14001 AFAQ

MAGOT
FROID ET CUISINE
INSTALLATEUR CONSEIL
EQUIPEMENT INSTALLATION DÉPANNAGE
FROID ET CUISINE PROFESSIONNELLE
CLIMATISATION - BUANDERIE - LAVERIE
INOX - VENTILATION - CAFETERIE
5, rue Denis Papin - Z.I. de Lescudilliers - 15000 AURILLAC
Site : www.magotgif.fr - e.mail : magotgif@orange.fr
Tél. 04 71 64 11 22 - Fax. 04 71 64 64 74

Aurillac Enseignes
LES SAVIGNOL
PUBLICITE SUR TOUS SUPPORTS
Panneaux - Véhicules - Banderoles - Drapeaux
Signalisation - Impression Numérique - Marquages Textiles
Tampons - Flyers - Dépliants - Cartes Commerciales...
1, route d'Ayrens - Les 4 Chemins - 15250 NAUCELLES
04 71 48 35 49

AUTO-ECOLE
30000
Une formation de qualité
pour votre future !
M. et Mme Jean-Louis COURSE
22, Cours Monthyon - AURILLAC - Tél. 04 71 48 44 23
Centre Commercial - NAUCELLES - Tél. 04 71 47 28 28

Vie associative communication, sports et jeunesse

De nos jours, il devient de plus en plus difficile de diriger une association. On demande aux bénévoles beaucoup de sérieux, de prise de responsabilités et de don de temps personnel.

Consciente de tout cela, l'équipe municipale ne peut que féliciter toutes ces personnes qui, généreusement, font bouger Naucelles au sein de leur association.

Certaines d'entre elles, cependant, sont aujourd'hui menacées par manque de bénévoles.

Il est donc absolument nécessaire que des naucelloises et des naucellois s'impliquent dans les associations car le tissu associatif contribue au « vivre ensemble », indispensable aux administrés, des plus jeunes, aux plus anciens !

Actuellement, des travaux de mises aux normes d'accessibilité se réalisent à la salle polyvalente. Pour cela, certaines manifestations ont été annulées ou reportées dans leur programmation. Cet investissement s'est avéré indispensable pour permettre, à l'avenir, aux personnes à mobilité réduite de prendre part, sans la moindre difficulté, aux animations qui seront proposées dans ce lieu. Désormais, la Salle polyvalente, comme le C.O.S.V.A. et le Buron, sera rendue accessible à tous !

Pour conclure, l'équipe municipale a tenu son rôle de coordination et de soutien aux associations tout au long du mandat et mis à disposition des équipements adaptés aux manifestations sportives et culturelles.

Rejoignez nos associations, aidez à maintenir des activités de qualité sur notre commune !

Merci pour les animations 2013, bonnes manifestations 2014 !

Christian GASTON,
Adjoint à la communication et à la vie associative.

JORDANNE
CONSTRUCTION



Fabien Chambon

06 87 84 38 95

jordanneconstruction@orange.fr

www.jordanne-construction.fr

9, route d'Ayrens - ZAC des 4 Chemins - 15250 Naucelles
Tél. : 04 71 47 12 18

Les Associations Communales

A.C. ET A.P.G. (Anciens Combattants)

Président actif : Louis PEYRAT
 Cap Del Couderc – 15250 Reilhac – Tél 04/71/47/23/41
 Président d'honneur : Géraud GERVAUX
 Vices-Présidents : Marius RIGAL, René TEULIERE
 Secrétaire-Trésorier : Noël BRUEL
 Porte-drapeau : Marius RIGAL, Jean RAOUX
 Membres : Yvonne ALRIC, Louis AMBLARD, Henriette BAPTISTE, Alexis PERE.

A.C.C.A.

Président : Guy GAUZENTES
 Le Bourg – Naucelles – Tél 04/71/47/27/69
 Vice-Président : Etienne CHANCEL
 Secrétaire : Maurice POIGNET
 Trésorier : Michel LAVAL

ANIMATION CANTAL BLUES

Président : Eric FARGES
 Secrétaire : Jean-Philippe MONCANIS
 Viers – Naucelles – Tél 04/71/47/24/38
 Trésorier : Serge COMBETTES

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Présidente : Maria PLACE
 Tourtoulou – Naucelles – Tél 04/71/47/27/89
 Secrétaire : Luce MAYENOBE
 Trésorière : Yvette NOYGUES

AS NAUCELLES FOOTBALL

Président : Alain DELPUECH
 Varet Bas – Naucelles – Tél 04/71/47/24/16
 Vice-Présidents : Michel GIBERT - Philippe GARD
 Secrétaire : Marine VIALAT
 Secrétaire adjointe : Aurore DELPUECH
 Trésorier : Benoit ROUZAIRE

NRJ SC - HAND BALL

Président : Eric CASSAN
 Gimel – 15 250 Marmanhac
 Vice-Président : Emmanuel SERRE
 Secrétaire : Christelle BONNET
 Trésorière : Paméla RAYMOND
 Trésorier adjoint : Hervé ROUX
 Dirigeants : Marc TOUZY, Daniel MAUBERGER
 Responsable école d'arbitrage : Isabelle CARNET

TENNIS-CLUB

Président : Driss SOUID
 5, rue du Plomb du Cantal – Naucelles – Tél 04/71/43/33/08
 Vice-Président : Pascal ROBERT
 Secrétaire : Yann BERGER
 Trésorière : Christine TOUZY

AMICALE DES PARENTS D'ELEVES

Présidente : Véronique VIDAL-CLAVEROLLES
 Av. H. Mondor – Naucelles – Tél 04/71/64/07/94
 Vice-Présidente : Véronique MERLET
 Secrétaire : Christelle RIEU
 Secrétaire adjointe : Caroline LEMEE
 Trésorière : Francine ALCARAS
 Trésorière adjointe : Marlène CHAMBON

PING-PONG

Présidente : Sandrine BAILLEUL
 Tél 06/67/81/80/42
 Vice-Président : Christian MANHES
 Secrétaire : Alain LAUBIE
 Trésorier : Jacques DELORT

PETANQUE NAUCELLOISE

Présidente : Chantal PLACE
 Tourtoulou – Naucelles – Tél 04/71/47/27/65
 Secrétaire : Michel ROQUES
 Trésorier : Michel BESSE

COULEURS ET PINCEAUX

Présidente : Béatrice FOURNIER
 Varet Haut – Naucelles Tél 04/71/63/01/63
 Secrétaire : Yvette NOYGUES
 Trésorière : Andrée RENARD

AUX CHŒURS DE LA VALLÉE

Siège : Presbytère de Marmanhac (15)
 Président : Jean-François GIRAUDET
 Tél. : 04/71/47/30/67
 Secrétaire : Françoise BONNET
 Trésorier : Michel PIERRE

CLUB DES AINÉS

Présidente : Ginette CASSAN
 Secrétaire : Paulette ASTORG
 Trésorière : Jacqueline MESPOULET
 Trésorière adjointe : Paule ROUX

COMITE DE JUMELAGE

Présidents d'honneur : André DEGUIRARD, J-P OLIVIER
 Président : Christian POULHES
 Président délégué : Gérard CHANCEL
 14, Hameau de Lardennes – Naucelles
 Vice-président : Christian GASTON
 Secrétaire : Yvette NOYGUES
 Trésorière : Odile POULHES
 Trésorière adjointe : Monique DELMAS
 Secrétaire adjointe : Brigitte MACOUILLARD

DE FIL EN AIGUILLES

Présidente : Pilar HENRIQUES
 33, Cité d'Encanjac – Naucelles – Tél 04/71/47/22/69
 Vice-Présidente : Marie-Claude EQUILLE
 Secrétaire : Yvette BOILEAU
 Trésorière : Yvette ROLLAND

LES AMIS DU HAMEAU DE LARDENNES

Président : Gérard CHANCEL
 14, Hameau de Lardennes – Naucelles – Tél 04/71/47/25/82
 Vice-Présidente : M-Thérèse BRUEL
 Secrétaire : Annie BERTRAND
 Trésorière : Monique DELMAS

ENTENTE VALLEE DE L'AUTHRE – FOOTBALL

Co-Président : Christian BOUYGES
 Le Bourg – 15250 Naucelles – 04/71/47/26/30
 Co-Président : Fabrice GAUTHIER
 Rue de la Régine – 15250 Naucelles – 04/71/47/26/02
 Secrétaire : Bruno BONNET
 Secrétaire adjoint : Patrice GRELON
 Trésorier : Patrice BERTHUIT

ATHA YOGA RELAXATION NAUCELLES

Présidente : Françoise DELORT
 28, Hameau de Lardennes – Naucelles – Tél 04/71/47/22/73
 Secrétaire : Hervé ARNAL
 Trésorière : Danièle AMARGER

NAUCELLES BASKET-BALL ASSOCIATION

Président : Jacques CROCHEPEYRE
 14, rue du Plomb du Cantal – Naucelles – Tél 04/71/47/29/33
 Secrétaire : Karine DJILALI-PLANEIX
 Trésorière : Christelle LESCURE

MUSIQUES POUR

Président : Jean-Philippe MONCANIS
 Viers – Naucelles – Tél 04/71/47/24/38
 Secrétaire : Christine TOUZY
 Trésorière : Hélène BACHELERY

Comité des Fêtes

Le marché de Noël du 9 décembre 2012 a débuté les festivités de 2013.

C'est l'occasion de faire connaître les produits régionaux locaux et de favoriser les rencontres.

Le 1^{er} décembre, nous avons engagé Jean-Jacques Reygnier et son orchestre pour une soirée chansons qui malheureusement a été boudée par les Naucellois. Cette soirée nous a fait perdre la somme de 1486€, et ce fut la cause de notre bilan négatif 2013 s'élevant à 1214€.

Suite à cette déception, nous avons annulé la soirée choucroute du 2 mars 2013.

Pendant nous avons organisé encore une fois le réveillon de la Saint Sylvestre avec beaucoup de succès, animé par un orchestre sympathique.

Puis a suivi le vide grenier du 21 avril, lequel, malgré le froid, a tout de même rassemblé plus d'une cinquantaine d'exposants.



La Fête Patronale des 26/27/28 juillet s'est bien déroulée en dépit du mauvais temps, qui malgré tout, n'a pas privé les Naucellois de leur feu d'artifice tant attendu.

Ce qu'il faut savoir, c'est que ces manifestations ont été réalisées avec très peu de bénévoles. Cette situation étant devenue impossible à gérer, plusieurs membres du Comité ont démissionné.

En conséquence, il a été décidé à l'unanimité la mise en sommeil de l'association jusqu'à la formation d'une éventuelle nouvelle équipe.

Le Comité n'a pas à rougir des résultats financiers de 2013 car les deux années précédentes affichaient un bilan largement positif qui laisse un solde de 21 000€.

C'est pour cela que le Président et tous les membres présents à l'Assemblée Générale ont manifesté le souhait de faire un don de 7000€ à l'APE de Naucelles.

Au cours de cette même assemblée générale, des remerciements ont été adressés à toute l'équipe pour son dévouement au long de ces nombreuses années ; également au conseil général, à la municipalité et aux employés communaux ainsi qu'à tous les sponsors et habitants de Naucelles pour leur générosité.

C'est avec regret que l'Assemblée s'est vue contrainte d'arriver à une telle décision remettant en cause l'animation de la Commune.

Michel ARRESTIER,
Président.

Garage Marc BROUSSOLLE CANTAL CLIM SERVICES

Réparation Entretien Toutes Marques

Climatisation : AUTOS - Poids-Lourds - ENJINS T.P.
AGRICOLÉS - FORESTIERS - ETC...

Vente Véhicules Occasions

Station de lavage 7j/7 24h/24

4 bis, avenue Henri-Mondor - 15250 NAUCELLES
Tél./Fax : 04 71 48 87 14 - Portable : 06 75 05 79 26

Association Sportive de Naucelles

La saison 2012-2013 s'étant conclue sur une descente de l'équipe 1 de l'association sportive naucelloise en promotion, le club a observé un remaniement partiel du bureau, et le départ de l'entraîneur Didier Vigneron, remplacé par Maxime Touzy et Damien Cassan pour la première équipe actuellement en première division, et Yoann Four et Roger Soulet pour la seconde équipe en troisième division. Ces changements ont instauré une nouvelle dynamique à l'association sportive avec la mise en place d'une équipe plus jeune notamment grâce aux nouveaux licenciés amenant l'effectif à 33 joueurs et 8 dirigeants.



Après un début de saison mitigé, l'équipe 1 a su reprendre pour venir se placer au pied du podium à l'aube de la trêve hivernale. Nous voudrions donc les féliciter pour ces résultats et espérons que la fin de saison sera riche pour les deux équipes.

Nous souhaiterions remercier l'ensemble des joueurs pour leur investissement sportif et humain dans la vie du club, avec l'organisation de manifestations parmi lesquelles le concours de belote d'Octobre 2013, ainsi que Monsieur Alain Delpuech, président du club, pour son implication ces dernières années.

Mlle Marine Vialat,
Secrétaire.

MENUISERIES
Aluminium - PVC - BOIS
Fabrication et Pose
Volets Roulants - Cloisons sèches

MAZET ET FILS

138, Avenue de Conthé
15000 AURILLAC
Tél : 04 71 43 48 47
Fax : 04 71 43 50 48

CANTI carro

**CARRELAGE
DALLAGE
MARBRE**

Siège Social : Le Mont
15250 CRANDELLES

IL BROMET 04 71 48 39 89

Siret 347 857 860 00010 SARL au capital de 12000€
canti-carro2@wanadoo.fr

**NAUCELLES
TAXI**

7 jours / 7 **Laurent MAGNE**

Véhicule climatisé
Chanteperdrix
15250 NAUCELLES

Tous les Distances

Transport Malades assis

Tél. 04 71 47 23 27
Port. 06 89 73 89 40

ARTISAN BOUCHER - CHARCUTIER

VOLAILLES

Vincent BRUEL

10, Place de l'Eglise
15250 NAUCELLES

Tél. 04 71 47 25 60

Comité de Jumelage Naucelles - Ars-en-Ré

■ Manifestations :

Samedi 2 février 2013 - soirée théâtre

Patraque Théâtre (Centre Social de Cap Blanc) présentait : *Une demande en mariage et l'ours* : comédies adaptées d'Anton TCHEKHOV.

Vendredi 22 mars 2013 :

La troupe du Centre Social d'Arpajon sur Cère nous présentait *les nouvelles femmes savantes* : Une pièce pas vraiment classique, *d' à peu près* MOLIERE, adaptation qui ne manquait pas d'audace...



Fête du Jumelage

7. 8. 9. juin 2013 : «Fête de la sardine» à Ars et à cette occasion nos amis arsais nous accueillent pour la Fête du jumelage...

Nous sommes partis vendredi matin vers 9 heures 30, suivait un arrêt pique-nique à St Junien, puis l'arrivée à Ars vers 18 heures nous permettait de fêter nos retrouvailles avec nos amis...

Samedi, matinée libre : Toutefois, pour quelques téméraires, le ramassage des pommes de terre dans le terrain d'*Emile et François* s'imposait et était suivi d'une pause réconfort...

L'après-midi, une balade dynamique dans *le Fier d'Ars* était organisée ainsi que de nombreuses animations se déroulant à l'occasion de la *fête de la sardine*, dont un défilé de *vieux Grémants* particulièrement attrayant...

Suivait une soirée animée par la Nine, conteuse de qualité !...

Dimanche : Le traditionnel marché de Pays, très attendu par les arsais et de nombreux touristes obtenait un vif succès...



Du 8 au 14 juillet 2013

Les «Ados» du Centre Social profitaient de leur séjour pour faire le plein de souvenirs... Baignades, pêche, vélo, jeux, journée à La Rochelle, étaient au programme !.

**Le Jumelage Naucelles - Ars en Ré, Une association de groupe, d'amitié,
soufflera ses 20 bougies en 2014 !...
20, 21, et 22 juin 2014 à Ars en Ré,
3, 4, et 5 octobre 2014 à Naucelles.**

 **EIFFAGE
ÉNERGIE**
AUVERGNE
Agence d'Aurillac

Habitat - Tertiaire - Industrie
Electricité - Courant faible - Photovoltaïque
Chauffage électrique - Alarme incendie

30, Rue Jacques Prévert 15000 AURILLAC
Tél : 04.71.64.23.33 - Fax : 04.71.64.66.15

Comité de Jumelage Naucelles - Ars-en-Ré

Date à retenir : Vendredi 15 février 2014, la troupe du COS'Arts présentera sa dernière pièce de théâtre à la Salle Polyvalente de Naucelles !

L'année 2013 a été marquée par le décès prématuré de notre ami Jean-Louis, et nous en sommes tous très touchés ; ancien trésorier du Comité de jumelage nous tenons à lui rendre un hommage bien mérité pour son implication dans l'association.

Je tiens encore une fois à remercier tous les adhérents et bénévoles grâce à qui toutes ces manifestations sont toujours des réussites,

...et je vous souhaite une bonne année 2014 !...

Gérard CHANCEL
Président délégué.

Si vous souhaitez adhérer à notre association, veuillez contacter Gérard CHANCEL, Président délégué (ou un membre du bureau).

Les Amis du Hameau de Lardennes



36

Des rencontres ont donné l'occasion de partager des moments de convivialité.

En Mars, suite à l'AG au cours de laquelle le Président a dressé d'excellents bilans sur les plans moral et financier, les Amis et invités, fidèles à la gastronomie, ont dégusté la traditionnelle et toujours savoureuse, salade de pissenlits.

La météo capricieuse, le premier jour de juin, n'a pas permis d'organiser la fête champêtre au cœur du hameau ; le Buron, mis à disposition, a été un refuge apprécié.

Une « sortie du territoire » via Saint-Cirq-Lapopie, a été organisée début septembre. Chacun a pu prendre plaisir à la visite guidée, au repas à l'Oustal, à la balade sur le Lot.

En Novembre, pour clôturer la saison, un menu de circonstance sera accompagné de Beaujolais nouveau. La Mairie est remerciée pour les locaux mis à disposition.

Gérard CHANCEL,
Président.



CHAMBON NICOLAS
PLOMBIER CHAUFFAGISTE

Lacamp
15250 NAUCELLES

04.71.63.00.97
06.74.44.81.78
nicolas.chambon0691@orange.fr

Ecole de Foot Groupement Vallée de l'Authre

L'école de football de l'Entente de la Vallée de l'Authre créée en 2003, regroupant les 5 communes que sont Crandelles, Jussac, Marmanhac, Naucelles et Reilhac, fête cette saison ses 10 ans d'existence.

Avec 140 licenciés de 6 à 18 ans, nous sommes présents tous les week-end aux quatre coins du département avec des résultats très encourageants dans toutes les catégories du district du Cantal. Supervisé par notre nouveau coordinateur sportif en la personne de Yohann ALRIVIE (jeune joueur de l'US Vallée de l'Authre originaire de Jussac), l'ensemble de nos équipes sont encadrées par des éducateurs bénévoles diplômés (formation effectuée par le biais de la ligue de football d'Auvergne) afin de permettre à chacun des enfants de progresser dans les meilleures conditions. Le bureau et toute

notre école tiennent à remercier la municipalité de Naucelles ainsi que le club de l'AS Naucelles pour leur soutien très important et la mise à disposition de tous les moyens techniques pour la bonne pratique de notre sport.

Vous pouvez aussi nous suivre tout au long de la saison sur notre site internet www.vallee-authre-foot.com et vous informer sur la vie de notre association.

Avec tous nos jeunes footballeurs, nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur pour l'année 2014.

Fabrice GAUTHIER et Christian BOUYGE,
Co-Présidents.



Club de l'Union des Aînés Reilhac/Naucelles

L'assemblée générale du club a eu lieu le 24 avril 2013 :

82 adhérents ont été invités pour mettre en place le futur Conseil d'Administration et le bureau

51 présents et 51 votants

5 Administrateurs ont conservé leur mandat : Ginette CASSAN, Paulette ASTORG, Marthe MAUGARD, Marcelle GAMOT, Monique MEILHAC.

Les 10 autres élus pour répondre aux statuts sont : Pierre CASSAN (39 voix), Louis MEYDIEU (42 voix), Michel MISPOULET (49 voix), Paule ROUX (41 voix), Marie-Rose VERT (43 voix), Jeanne MEYDIEU (41 voix), Jacqueline MISPOULET (39 voix), Arlette PALHOL (40 voix), Pierre TEL (46 voix) et Jean-Marie VERT (40 voix).

Les administrateurs à renouveler lors des prochaines AG seront :

AG 2013 : Marthe MAUGARD, Marcelle GAMOT, Ginette et Pierre CASSAN, Paulette ASTORG

AG 2014 : Monique MEILHAC, Jeanne et Louis MEYDIEU, Paule ROUX, Pierre TEL

AG 2015 : Jacqueline et Michel MISPOULET, Arlette PALHOL, Marie-Rose et Jean-Marie VERT.

Les 2 vérificateurs aux comptes sont Madame Rose VIALARD et Monsieur Jean ESTABEL.

Les activités du club se sont déroulées soit à Reilhac soit à Naucelles. En effet, la salle polyvalente de Naucelles étant en travaux pour la mise aux normes d'accessibilité depuis septembre, les activités ont été transférées à Reilhac. 13 goûters et 6 repas ont pu avoir lieu.

Les voyages qui avaient été étudiés n'ont pu être organisés faute de participants.

Comme chaque année, un stand de vente de pâtisseries faites maison a été mis en place lors de la fête patronale de Naucelles.

Ces ventes et activités permettent d'alimenter la trésorerie du club.

2013 s'achève avec le repas de fin d'année le 12 décembre.

Ginette CASSAN,
Présidente.



Retraite Sportive

La retraite sportive de JUSSAC a été créée en 2007. Les adhérents de notre association ne sont pas uniquement des habitants de la commune de JUSSAC, mais également des communes avoisinantes.

Son rôle principal est d'apporter aux adhérents la transition entre la vie active et la retraite en faisant du sport (sans compétition) et dans un souci de convivialité.

Depuis l'ouverture du gymnase de NAUCELLES, notre association bénéficie d'un créneau horaire pour effectuer l'activité tir à l'arc. Celle-ci se déroule tous les jeudis de 9h à 10h15.

Cette activité regroupe une quinzaine d'archers venant d'AURILLAC de JUSSAC et d'YTRAC. Deux animateurs bénévoles Christiane POUJADE et Jean Pierre VIVES nous encadrent. Nous remercions vivement Emile MIALET qui a été pendant 6 saisons notre animateur et qui a souhaité prendre sa retraite.



Voici les différentes activités que nous vous proposons :

ACTIVITE AQUAGYM : le lundi matin de 9h45 à 10h15 centre aquatique d'AURILLAC

ACTIVITE DANSE : le mercredi de 14h 30 à 16h à la salle polyvalente de JUSSAC,

ACTIVITE YOGA : le jeudi de 16h 45 à 18h 15 au centre de loisirs de JUSSAC,

RANDONNEES : Le lundi départ 13h 15 de la salle polyvalente de JUSSAC,

TIR A L'ARC : le jeudi de 9h à 10h15 gymnase de NAUCELLES.

Vous avez 50 ans et plus, il est toujours temps de nous rejoindre. Nous vous proposons, dans un premier temps, de venir nous rencontrer et pratiquer une ou plusieurs activités sans aucun engagement de votre part.

Vous pouvez également consulter notre site. <http://rsjussacoise.over-blog.com>

Ou pour tous renseignements complémentaires contacter :

Le président M ROUSSEL au 04.71.46.63.75

La secrétaire Mme MALROUX au 04.71. 63.74.81

Nous vous présentons pour cette nouvelle année nos meilleurs vœux de bonheur et surtout de bonne santé.

Gérard ROUSSEL,
Président.

P.G.'ELEC
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

PALAT Gabriel
1, route Impériale
15250 NAUCELLES

Tél. 04 71 47 38 82 Fax. 06 54 20 34 90

Aluminium agréé TECHNICAL

MENUISERIES ALUMINIUM & PVC POUR LA RÉNOVATION ET LE NEUF
vérandas, portes, fenêtres, discontinus, balcons, portails, volets

Miroiterie LAUMOND
15, Boulevard de Valenciennes 711
15007 AURILLAC Cedex
04 71 63 59 30
www.miroiterie-laumond.com

EAC COMBES
Les Quatre Chemins - 15250 NAUCELLES
Tél. 04.71.46.63.75

COMPA
ZA La Courbe - 15200 LE VIGEAN
Tél. 04 71 40 00 01

McCORMICK **Kubota** **VALTRA**

BONNET Hygiène

GRUPE RESO

Z.A.E. du Causse d'Auge
48000 Mende
Tél: 04 66 65 67 62 - Fax 04 66 65 67 69
E-mail : contact-bh@groupe-reso.fr

Tennis Club de Naucelles

L'équipe engagée en championnat départemental a réalisé un parcours sans faute.

Les équipes jeunes engagées en championnat de leur catégorie n'ont pas démerité.

Les jeunes engagés en tournoi : Jérémie ROBERT, Etienne PRAT et Baptiste SAUTAREL ont passé quelques tours notamment Jérémie ROBERT qui a enchaîné les performances aux différents tournois du département.

L'école de tennis, encadrée par Driss SOUID et Pascal ROBERT a accueilli différentes catégories d'âges.



Les entraînements se déroulent : vendredi 18h à 19h30 et samedi 9h – 10h30.

A l'issue de l'assemblée générale du mois septembre : Driss SOUID, Pascal ROBERT, Yann BERGER et Christine TOUZY élus respectivement, Président, vice Président, secrétaire et trésorière. Pour les renseignements contacter : Driss SOUID au 06 29 07 88 91 ou Pascal ROBERT au 06 35 42 04 92.

Pascal ROBERT,
Vice-Président.

Amicale des Parents d'Élèves

Afin de pouvoir financer toutes les sorties scolaires (trajets piscine, sorties culturelles, regroupements sportifs, spectacles, classe de découverte, classe de mer...) et certaines activités pédagogiques des enfants de l'école de Naucelles, l'Amicale des Parents d'Élèves a organisé les manifestations suivantes durant l'année 2012/2013 :

- 2 décembre 2012: Bourse aux jouets
- 9 décembre 2012: Stand au marché de Noël
- 16 février 2013: Quine de l'école
- 23 février 2013: Carnaval
- 13 avril 2013: Soirée bal masqué
- 28 juin 2013: Fête de l'école
- 20 octobre 2013: Bourse aux jouets

Au cours de l'année l'APE a financé les sorties prévues par les enseignants ainsi que 1/3 du coût de la classe de découverte pour les élèves de cycle 2.

Cet automne, l'APE a organisé une vente de chocolats de Noël et nous remercions vivement les familles pour leur participation.

Nous remercions les parents qui nous soutiennent et nous aident lors de la préparation et de la réalisation de ces manifestations ainsi que l'équipe enseignante, le personnel de l'école, la Mairie, les employés municipaux et les commerçants.

Nous remercions l'association AIDERNE et le Comité des fêtes pour leurs donations.



Les dates à retenir pour l'année 2013/2014 :

- Vendredi 6 décembre : Téléthon au Buron
8h30 à 16h30 : vous pourrez venir déposer vos dons dans l'urne prévue à cet effet.
16h15: lâcher de ballons
- Vendredi 20 décembre : Vente des objets de Noël à l'école
- Samedi 15 février : Quine de l'école au gymnase à 20h30
- Samedi 1^{er} mars : Carnaval au buron à 14h00
- Vendredi 27 juin : Fête de l'école

L'ensemble du bureau vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Véronique VIDAL-CLAVEROLLES,
Présidente.

Ping-Pong Naucelles

Un nouveau club : ENTENTE JUSSAC – NAUCELLES

Un nouveau nom : PING DU PAYS DE NAUCELLES

Une nouvelle équipe dirigeante :

Sandrine BAILLEUL : présidente

Alain LAUBIE et Christian CASSAGNES : secrétaires

Jacques DELORT : trésorier

L'association de Tennis de Table a pour objectif de faire découvrir le « ping-pong » à toutes les personnes qui le souhaitent à partir de 6 ans environ. Les séances d'initiation et/ou de perfectionnement ont lieu à :

La salle polyvalente de Jussac tous les jeudis de 17h30 à 19h.

Le gymnase de Naucelles tous les mardis et vendredis à partir de 20h30.

Nous prêtons le matériel à tous ceux qui veulent titiller la petite balle, tout ceci dans la bonne humeur car notre association se veut familiale et surtout pas pour la performance.

Cette saison commence avec de nombreux blessés à qui nous souhaitons un très bon rétablissement. Nous avons besoin de joueurs pour venir s'amuser et se défouler avec nous.

Nous avons, en septembre, engagé une équipe au niveau régional, une en départemental 1 et une en départementale 2 (composée de débutants).

En décembre a eu lieu le top de détection s'adressant aux plus jeunes : 5 Jussacois y ont participé (nous ne pouvons vous donner les résultats car la compétition a eu lieu après l'envoi en imprimerie de cet article). Félicitations à nos jeunes joueurs (de 5 à 11 ans) pour leurs progrès dès la première année d'apprentissage.

La 2^{ème} phase qui commence en janvier s'annonce aussi pleine de résultats.

Il est possible de venir jouer pour le loisir mais aussi, pour ceux qui le veulent, de participer par la suite à des compétitions, en équipe ou en individuel. Nous accueillerons avec plaisir des nouveaux pongistes tout au long de l'année.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à joindre la présidente, Sandrine Bailleul au 04-71-62-10-36 ou 06-67-81-80-42 ou l'un des secrétaires, Alain Laubie au 04-71-47-75-30 ou 06-72-54-42-49.

Sandrine BAILLEUL,
Présidente.



Couleurs et Pinceaux Naucelles

Du 22 au 26 mai 2013 l'Association présentait sa 11^e Exposition au Buron de Naucelles.

Nous voulons amener et faire connaître nos peintures au public et remercions tout particulièrement ceux et celles qui nous suivent et nous encouragent tous les ans. L'exposition présente les peintures réalisées dans l'année ainsi que les tableaux du stage avec Danielle Waechter avec qui nous avons découvert l'expressionnisme, (une technique déformant la réalité suivant son état d'âme...)

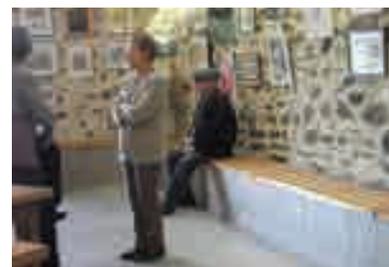
Nous souhaitons faire ressortir combien est bénéfique l'approche d'un groupe de 12 membres partageant une même passion dans une ambiance chaleureuse.

Notre objectif : s'exprimer en toute liberté, parfaire des techniques différentes et respecter le style de chacun...

Une rencontre hebdomadaire nous permet de stimuler l'art créatif de chaque membre. Moments d'échanges, de communication, de convivialité et de partage.

Prochain rendez-vous : du 20 au 25 mai 2014 pour notre 12^e Exposition.

Béatrice FOURNIER,
Présidente.



De fil en aiguilles

Vingt ans déjà !

L'Association de Fil en Aiguilles se réunit pour la vingtième année au Buron pour exécuter des travaux manuels très variés : couture, tricot, peinture, collage, cartonnage, abat-jour et tant d'autres choses suivant les modes.

Il n'y a pas de professeur, partant du principe que chacun sait faire quelque chose, nous sommes toutes maîtres et élèves. Les idées mises en commun, nous trouvons des solutions à nos problèmes quotidiens tout en passant un après-midi agréable entre amies.

Pour nous rejoindre les jeudis après-midi de 13h30 à 17h00, appelez le 04.71.47.22.69.



Pilar HENRIQUES,
Présidente.



Le Hand-Ball Club NRJ

Le handball club de NAUCELLES REILHAC JUSSAC (HBC NRJ) continue à se développer avec plus de 100 licenciés pour la saison 2012/2013. Éric CASSAN, président du club pour la sixième année consécutive, se réjouit de pouvoir compter chaque année plus de nouveaux licenciés mais aussi plus de nouveaux dirigeants prêts à s'investir pour le bon déroulement des compétitions mais aussi dans la vie du club.

Grâce à un équipement moderne et très adapté à la pratique de notre sport, le HBC NRJ propose des entraînements pour tous les âges de 6 à 80 ans... avec des équipes filles et garçons à quasiment tous les niveaux.

La saison 2012/2013 a été très riche sportivement avec de très bons résultats dans la plupart des catégories.

Si la pratique du handball vous intéresse n'hésitez pas à nous rejoindre au gymnase de Naucelles.

Pour tous renseignements ou informations concernant le club, n'hésitez pas à visiter notre site internet : hbcnrj.wifeo.com où vous trouverez les informations nécessaires pour nous contacter.



Eric CASSAN,
Président.



ETS GRENIER BRICO 4
Décoration d'Extérieur

POTERIES - MOBILIER DE JARDIN PLOMBERIE - ELECTRICITE
QUINCAILLERIE - JARDINAGE FERS - TOLES - MATERIAUX
GRAINS - ALIMENTS BETAIL

Tél. 04 71 48 06 54

"Les Quatre Chemins" 15000 AURILLAC - Fax 04 71 48 98 20

Naucelles Basket-ball Association

Le Bureau :

A l'issue de l'assemblée générale du 30 septembre 2013, le bureau présente un nouveau visage : Driss SOUID passe la main à Jacques CROCHEPEYRE pour la présidence du club. Christelle LESCURE et Karine DJILALI-PLANEIX sont respectivement trésorière et secrétaire.

La saison 2013 – 2014 : Une CTE a vu le jour avec NAUCELLES, le BAAG et la CANTALIENNE. Cette équipe disputera le championnat départemental masculin 3 avec pour objectif de bien figurer...

L'équipe Loisir quant à elle disputera un mini championnat composé de sept équipes avec NAUCELLES, le BAAG, MAURIAC, la CANTALIENNE, PIERREFORT, SAINT-FLOUR et CARLADEZ avec pour but d'allier esprit sportif et convivialité

Les horaires d'entraînements : :

Equipe loisir : mercredi de 19h30 à 21h et dimanche de 9h00 à 10h30.

Toute personne intéressée peut contacter Vincent DONAVY au 06.88.98.47.96.

Equipe départementale : vendredi de 19h00 à 21h00.

Toute personne intéressée peut contacter Jacques CROCHEPEYRE au 06.44.87.33.95.



Jacques CROCHEPEYRE,
Président.

Hatha Yoga Relaxation Naucelles

Durant la saison 2012-2013, 38 inscrits ont été enseignés avec constance et professionnalisme par Anne-Marie IZOLET. Deux créneaux sont proposés au buron durant les semaines scolaires : le jeudi de 18h30 à 20h00 pour la pratique du yoga le lundi de 17h15 à 18h15 pour une pratique plus axée vers la respiration et la relaxation.

La neuvième saison, commencée en septembre dernier, compte déjà 36 participants et nous invitons tous ceux qui souhaitent mettre en accord leur corps et leur esprit à nous rejoindre.

Nous proposons un essai gratuit de deux séances, un vêtement confortable et un tapis de sol sont juste nécessaires à la pratique du yoga ouverte à tous les âges et à tous les niveaux.

Pour tout renseignement, contacter Françoise DELORT au 04 71 47 22 73.

Françoise DELORT,
Présidente.



Pétanque Navcelloise

Encore une année couronnée de succès ! Le nombre de licenciés est stable, mais nous devons faire face, comme beaucoup d'associations, au manque de bénévoles.

Résultats de la saison 2013 :

- Corinne Astorg et Maryse Maurin sont championnes du Cantal en doublette,
- Corinne Astorg, Maryse Maurin et Chantal Place sont vice championnes de ligue en triplète,
- l'équipe de Didier Bouillon qui évolue en national 3 a fini 4^{ème}.



Projets 2014 :

Concours ouverts à tous de juin à fin juillet (responsable Didier Belaubre et Pascal Besombe) 8^{ème} Challenge Erick Clauzel Souvenir Bob Mallet secteur triplète.

Je tiens à remercier le personnel technique et administratif, la municipalité, pour leur aide. Merci aux bénévoles licenciés ou non licenciés, qui me secondent toute l'année. Bonne année sportive 2014 !

Chantal PLACE,
Présidente.

COUVERTURE
ZINGUERIE
ÉTANCHÉITÉ

AURITOIT

7, avenue du Garrie • ZAC Bardel • 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 62 40 • Fax 04 71 64 85 13

L'Amicale Beauséjour

Sacrée soirée.....

Non ce n'est pas à la télé... mais sous le chapiteau blanc de la commune que les habitants du lotissement Beauséjour se sont une nouvelle fois retrouvés pour fêter la traditionnelle St Jean et passer une sacrée soirée...

Au terme d'une resplendissante journée de juin, pour la vingt-troisième édition, notre nouvelle équipe avait mis les petits plats dans les grands pour servir de copieuses et originales agapes... le rythme est pris et bien pris, pour la satisfaction de tous. Les jeunes ont bien retenu la leçon et ils en ont même amélioré le contenu et la présentation...

Ce fut une grande satisfaction pour les anciens de constater que Beauséjour peut compter sur nos jeunes pour perpétuer la Fête de la St-Jean dans l'esprit associant tradition et convivialité voulu à l'origine... Que la nouvelle équipe en soit vivement remerciée, et surtout quel bel exemple donné dans une période où l'individualisme s'inscrit en force dans notre quotidien.



A l'instar des années précédentes vers 20h les organisateurs ont accueilli quasiment une centaine de convives autour d'un original apéritif accompagné d'amuse-gueules aussi délicieux que variés... merci les « dames »... Les plus jeunes avaient préparé les tables bien décorées.

Cette année, entrées variées, saucisses, grillades, salades et desserts étaient au rendez-vous toujours préparés, présentés et servis avec soin et... dans l'originalité et la bonne humeur.

Le « lecteur CD » a repris du service pour accompagner quelques danseurs émérites dans une chenille réunissant jeunes, « moyens » jeunes et « moins » jeunes... chacun s'y retrouvera.

Pour couronner la soirée le traditionnel feu de la St Jean, toujours aussi haut et brillant, a réuni les « Beauséjouriens » dans une riante farandole animée par les plus jeunes.

Peu après minuit les « Beauséjouriens » regagneront leurs domiciles, bien contents d'avoir une fois de plus partagé un instant de convivialité avec leur voisin ou leur famille.

Une fois encore Merci aux organisateurs, Merci à l'équipe municipale toujours présente, Merci à vous tous d'être venus encore nombreux,... Merci à nos jeunes pour avoir su, une nouvelle fois, réunir les habitants de Beauséjour dans la tradition et la bonne humeur...

Et à l'année prochaine pour la vingt-quatrième édition... qu'elle soit aussi réussie...

Bonne Année à Tous.

Jean-Claude POUJOL.

Cantal Loisirs
JARDINAGE
 Expert en Matériel de Jardin



WWW.QUALICERT.FR

35 Av. G. Pompidou AURILLAC Tél: 04.71.64.99.00 - www.cantal-loisirs.fr

Musiques pour...



HIBERNAROCK ■ Le festival couronné d'une affluence record cette année

Satisfaction pour la note finale

Préparé à se tenir sur tous les concerts et sur le site internet, augmentation du nombre de concerts annuels au festival... L'édition 2013 d'Hibernarock a été un succès... Le public d'été et d'hiver...

Le Hibernarock de cette année... L'association de Naucelles... Le festival Hibernarock 2013 a été un succès... Le public d'été et d'hiver...

HIBERNAROCK ■ L'édition 2013 du festival a pris fin hier, à Naucelles.

Mellino, un final au son chaud

Le festival Hibernarock a été couronné hier, au Buron de Naucelles, par le folk suspendu de la jeune Marie Vidal et les rythmes chaleureux de Mellino... Dans le sillage des Nègresses...

Après une édition... Le festival Hibernarock 2013 a été un succès... Le public d'été et d'hiver...



Le festival **Hibernarock** s'est terminé, le **dimanche 03 Mars**, au Buron de Naucelles, porté par le folk suspendu de la jeune **Marie Vidal** et les rythmes chaleureux de **MELLINO**, anciens poumons des négresses vertes. Sur scène, le duo s'est transformé en quartet avec section rythmique basse/batterie. Ce nouveau virage est parfaitement négocié. La greffe prend idéalement, entraînant le public naucellois dans leur univers entre la Méditerranée et Memphis. Leur simplicité et leur gentillesse furent à la hauteur de leur immense talent, un concert inoubliable !

L'association sera à nouveau partenaire de l'édition 2014 d'Hibernarock.

Le 06/09/13 : Malgré la pluie et le rapatriement à l'intérieur, ambiance de feu au Buron, où les **Commissaires Repriseurs** ont soufflé sur les braises, emportant un nombre public, dans un véritable train d'enfer musical ! C'était parfait, les spectateurs en ont redemandé, les sept musiciens ont assuré enchaînant les standards de la planète Poprock ! Le Buron est décidément une salle incontournable pour ces concerts intimistes !

Le 30/11/13, c'était au tour de **The Belfour** de faire vibrer les murs du Buron. Un son puissant, une voix envoûtante, des riffs entêtants, une rythmique minimale. The Belfour, l'œil griffé, agissant comme des chamans, hypnotiques et sensuels, nous ont fait partager leur univers musical. Au vu de la qualité de leur prestation, il est fort à parier sur une destinée nationale. Un moment fort et rare...

Nous tenons à remercier la mairie de Naucelles, pour l'aide apportée à la mise en place logistique des concerts, ainsi que tous les spectateurs qui sont venus à la rencontre des artistes.

Jean-Philippe MONCANIS, Président MUSIQUESPOUR...

Gymnastique volontaire Naucelles

Vous recherchez une activité physique et sportive de proximité, à la portée de tous, et conviviale ? Venez nous rejoindre au club de Gymnastique Volontaire de Naucelles !

Pour préserver votre capital santé, entretenir votre corps, des animateurs diplômés vous proposent des disciplines variées : renforcement musculaire, aéro latino, cardio, step, assouplissement, équilibre, mémoire...

Pas de compétition, chacun évolue à son rythme et suivant ses possibilités physiques.



Pour clôturer la saison dans de bonnes conditions, une escapade à TERRASSON-LA-VILLEDIEU nous a permis d'apprécier les charmes du Périgord et de faire quelques emplettes (chocolat, foie gras...)

Cotisation : 82 € (60 € pour les étudiants).

Horaires cours seniors : mardi : 10 h 30 à 11 h 30
jeudi : 10 h 30 à 11 h 30

Horaires cours adultes : lundi : 18 h 45 à 19 h 45
Mercredi : 18 h 30 à 19 h 30

Maria PLACE,
Présidente.

Comité Intercommunal des Anciens d'AFN

Le comité intercommunal des Anciens d'AFN de la vallée de l'Authre a été créé en 1968, nous étions alors plus de 200 adhérents. Depuis, quatre Présidents se sont succédés.

En 1989 c'est Roger Peyrat qui assure cette tâche, avec Pierre Belaubre comme trésorier et André Julhe, secrétaire, qui sera remplacé par Louis Plestan. Aujourd'hui nous ne sommes que 159 adhérents, ou adhérentes ; il faut croire que cette période en Algérie a laissé des traces, car beaucoup de copains nous ont quitté trop jeunes. Bien que nos activités se soient réduites, nous perpétons le devoir de mémoire avec les municipalités, lors des cérémonies aux monuments aux morts. Nous souhaiterions cependant que davantage d'écoliers soient présents lors de ces dépôts de gerbes, comme par le passé...

En juin 2013, nous avons organisé une sortie au lac de Vassivière avec 60 participants, journée très réussie.

Notre prochaine assemblée générale aura lieu à Reilhac, le 16 Mars 2014.



Roger PEYRAT,
Président.



Voyagez en toute liberté

Staßmus

Ligne régulière

- **A Naucelles** : circule du lundi au vendredi scolaire

Lignes transport à la demande

Réservation obligatoire au **0 800 33 58 69**

- **AL TAD** : transport à la demande le samedi scolaire et du lundi au samedi en période de vacances

- **TPMR** : réservé aux personnes à mobilité réduite, circule du lundi au samedi

Renseignements : 04 71 48 53 00

Association des Anciens Combattants et Prisonniers de guerre de Naucelles et Reilhac

L'association est affiliée à l'union fédérale des anciens combattants, ainsi qu'à la fédération des combattants et prisonniers de guerre tant sur le plan national que départemental.

Les principales activités de l'association, sont le 8 Mai et le 11 Novembre, où nous invitons les autorités des deux communes, ainsi que la population, les enfants des écoles, à participer à ces célébrations du souvenir afin de saluer la mémoire de nos soldats et victimes de guerre morts pour la patrie.

A chacune de ces deux manifestations, après le dépôt de gerbe de fleurs au Monument aux Morts, il revient au Maire de la commune et au Président des anciens combattants, de lire les messages du Ministre des Armées et le message de L'union Française des Associations de combattants et victimes de guerre ; puis l'appel aux morts (Enfants de la commune morts pour la France), une minute de silence est observée en leur mémoire, et c'est la Marseillaise qui clôture ce moment du souvenir.



Notre assemblée générale a eu lieu le 8 Janvier 2013 : après les compte-rendus de l'année, et le rapport financier, nous avons dégusté la galette des Rois et trinqué à la nouvelle année.

C'est par un temps printanier que nous avons commémoré le 8 Mai 2013, jour de la fin de la 2^{ème} guerre mondiale. Après la messe à Jussac, nous nous sommes retrouvés au restaurant (le Prado), Anciens combattants, ainsi que Messieurs les Maires des deux communes qui nous ont fait l'honneur d'accepter notre invitation (en l'absence de Monsieur POULHES Maire de Naucelles c'est Monsieur COURBEBASSE Michel, adjoint, qui le représentait pour ce moment passé en toute amitié).

Le 11 Novembre date de la fin de la première Guerre Mondiale après les cérémonies et la messe à Marmanhac, c'est à l'auberge de Tournemire que nous a convié Monsieur le Maire de Naucelles, en présence de Monsieur PICARD Maire de Reilhac pour le repas de l'amitié, repas que nous avons dégusté dans une ambiance toujours aussi fraternelle et amicale, merci Monsieur le Maire.

C'est le 26 février 2013 que nous avons appris le décès de Madame BAPTISTE à l'âge de 94 ans, elle était veuve de guerre ; nos sincères condoléances à la famille.

Monsieur GERVAUX, notre Président d'Honneur ainsi que son épouse, sont toujours à la Maison de retraite de Laroquebrou, nous ne les oublions pas.

C'est le 28 Octobre 2013 que notre ami Jean-Baptiste VAURS nous a quittés, après plusieurs années de souffrances. Il avait rejoint l'association en 2000 afin d'apporter le soutien aux anciens combattants de moins en moins nombreux, il était porte drapeau, fier et heureux de remplir cette fonction.

A son épouse Denise qui l'a soigné et choyé jusqu'au dernier moment, à ses enfants et petits-enfants, nous présentons nos sincères condoléances.

A Noël, un colis sera attribué aux Anciens combattants et aux veuves de guerre afin de marquer les fêtes de fin d'année.

Louis PEYRAT,
Président.

Naucelles 2014

ACCA Naucelles

La saison 2013 – 2014 est bien commencée.

Sur notre commune, le chevreuil est toujours aussi présent, les huit têtes attribuées ont été prélevées à ce jour.

Sur certaines communes limitrophes, beaucoup de chevreuils ont été trouvés morts ou malades. Les analyses effectuées ne permettent toujours pas d'en trouver la cause.



Cette saison la population de lièvres est stable, une forte proportion de prélèvement est issue du repeuplement d'Europe centrale. Cinq couples ont été commandés.

Pour le gibier migrateur, pigeons et bécasses sont plus ou moins présents selon les communes du département.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 6 juillet 2013. Trente-huit cartes de chasse ont été délivrées cette année (1 de plus que la saison passée).

Les membres du bureau et les chasseurs remercient les propriétaires qui nous accordent le droit de chasse. Merci également à Monsieur Le Maire et à ses conseillers qui mettent le matériel de la Commune à notre disposition.

Bonne année à tous.

Guy GAUZENTES,
Président.

Naucelles - Téléthon 2013

Le vendredi 6 décembre, un lâcher de ballons en faveur du Téléthon a été organisé par l'Association des Parents d'élèves.

Cette manifestation a permis de récolter 368€.

Une réunion sera programmée en 2014 avec la coordination départementale du Cantal et toutes les associations de la commune afin de réaliser une manifestation plus importante l'année prochaine et ainsi, d'accroître la mobilisation



Peinture – Papiers peints
Ravalement de façade
Revêtement sols et murs

Albert SAVIGNOL

Z.A. de la Plaine – Les 4 Chemins
 15000 AURILLAC

☎ 04 71 43 21 17

CHAUFFAGE - SANITAIRE - ELECTRICITE
 DEPANNAGE - SERVICE APRES -VENTE

MARONCLE Marc

25, rue de l'Authre - 15250 NAUCELLES

Tél. 71.47.27.12

A votre service sur la commune de Naucelles

MAISON

Peinture – Plâtrerie

Jean-Pierre FABIANI
21, rue du Stade

Albert SAVIGNOL
2, Route d'Ayrens

Alain DELPUECH
Varet

Yves MALLET
3, Route d'Ayrens

Francis POUJADE
10, rue de l'Authre

Menuiserie

Jean-François BERCHE
13, rue de l'Alagnon

Bernard MONJOU
8, ZA Les 4 Chemins

Jardin Paysage

Marc FOURNIER
Varet-Haut

CHASTANET

6, ZA Les 4 Chemins

Piscines

DESJOYAUX

1, ZA Les 4 Chemins

Maçonnerie

T.R.R.E.V. VERT

7, Route d'Ayrens

Edmond PETIT-BERNARD

20, rue de l'Authre

Jordanne CONSTRUCTION

9, Route d'Ayrens

SARL CASSAN

Carrelage - Chape
ZA des 4 Chemins

Plomberie Sanitaire

Marc MARONCLE

25, rue de l'Authre

Nicolas CHAMBON

Lacamp

Electricité

A.T.E.

11, ZA Les 4 Chemins

PG ELEC

Lardennes

BUREAUX D'ÉTUDES

Immodiag 15 (Diagnostic immobilier)

11, Impasse de Verniols

LD Contrôles (Études bétons)

ZA Les 4 Chemins

AURELANT 15

Place de la Halle

COMMERCES

Alimentation

Boucherie Vincent BRUEL

Place de la Halle

Carrefour Express

Place de la Halle

Coiffure

LERON Joëlle

2, rue de la Sumène

NUANCES Céline CLUSE

Place de la Halle

Carburants

LECLERC

15, route d'Ayrens

Bar

Jean-François COUDERT

1, av. Henri Mondor

Bar Tabac et Restauration

L'Hyppocampe - M. FERES

11, av. Henri Mondor

Auto-Ecole

Jean-Louis COURSE

Place de la Halle

TRANSPORTS TRAVAUX PUBLICS

STAP 15

ZA Les 4 Chemins

Michel BENARIAC

3, Cote de Verniols

CLAUZET TRANSPORTS

3, Route du Parapluie

EURL CAMBON LAURENT

TRANSPORTS

5, Route du Parapluie

TRANSPORTS ARNAUD

7, rue du Puy Mary

AUTOMOBILES POIDS LOURDS MATÉRIEL AGRICOLE

ETOILE D'Auvergne

12, ZA Les 4 Chemins

NAUCICAR Subaru

1, ZA Les 4 Chemins

EAC COMBES

1, Route du Parapluie

Patrice GARD

Fabrication carrosserie VL PL

5, route du Parapluie

Mohamed SEBTI

22, Route du Parapluie

Cantal Clim Service - M. BROUSSOLLE

4, av. Henri Mondor

Lavage Mousse

4, av. Henri Mondor

SERVICES

La Poste

Place de la Halle

Pharmacie Delort

43 av. Henri Mondor

Médecin

Dr LASGOUTTES

Place de la Halle

Infirmières

Emmanuelle DELORME

Laurence DESCOURS

Danièle VIGIER/ADORNO

Place de la Halle

Taxis

M. et Mme MAGNE Laurent

Route impériale

Place de la Halle

DIVERS

Ets BAR PLUS (Industrie du bois)

12, Route du Parapluie

AURILLAC ENSEIGNES (Publicité peinte)

1, Route d'Ayrens

FFC GOURGOUILLAT (Froid et clim.)

20, Route du Parapluie

NEGO CAFE (Distribution automatique)

16, Route d'Ayrens

Yves MONCLUS (Animation)

Le Pont de Veyrières

EURL CLAC

(Location vente œuvres d'art)

Viers Bas

Elevage de Bergers de Brie

8, Place des Etangs

Association « Enfance et Chansons »

Jacques et Clairette Bienvenu

9, rue de la Santoire

David PIGEON (Apiculteur Professionnel)

Veyrières

STVI

Alarmes - Vidéo - Extincteurs

ZA des 4 Chemins

DECAP 15

Décapage - Dégraissage

18, route du Parapluie



Avec l'aimable complicité de Béatrice et Yvette adhérentes du Comité de Jumelage